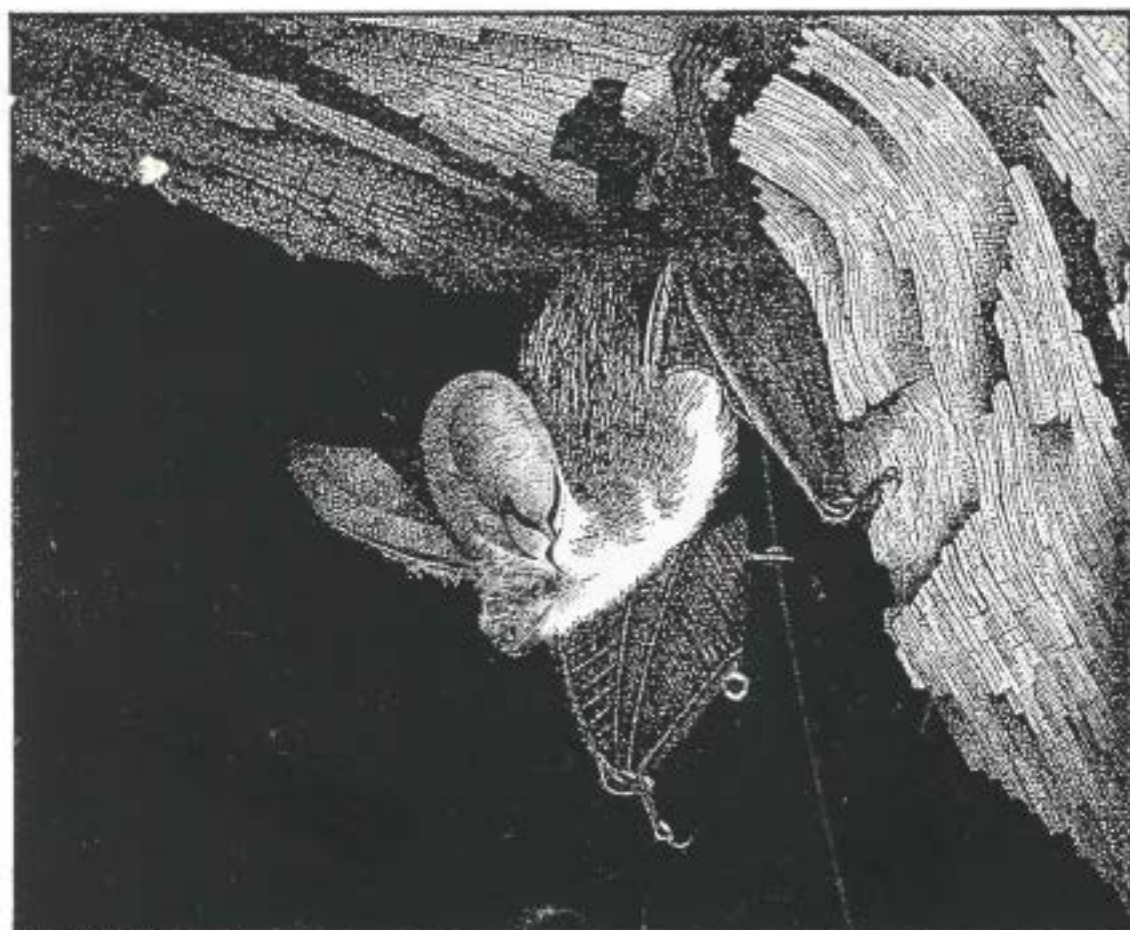


**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE
LA NATURE EN BRETAGNE**

annuaire des réserves bretonnes

1992



SPNABONOP

S.E.P.N.B.



CONSERVATOIRE REGIONAL
DES
ESPACES NATURELS DE BRETAGNE

ANNUAIRE 1992

Société pour l'Etude et la Protection
de la Nature en Bretagne



SEPNEB
B.P. 32 - 29276 BREST CEDEX

Tél. 98.49.07.18
Fax. 98.45.08.42

A Jo Gallen,
qui nous a quittés

Depuis de longues années, il était attentif
à la réserve de Koh-Kastell à Belle-Ile et
le recours des animateurs dans le besoin.
Avec ses amis, il était un défenseur de
l'environnement sur l'île.
Merci Jo.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	p. 7
I - LES RESERVES NATURELLES DU RESEAU	
* Réserve Naturelle de Saint-Nicolas des Glénan	p. 17
* Réserve Naturelle François Le Bail de Groix	p. 25
II - BILAN PAR RESERVE	p. 39
Ille-et-Vilaine	
* Ile des Landes	p. 40
* Le Grand Chevret (ou Grand Chevreuil)	p. 41
* Galeries de Corbinères - Boeuvres	p. 44
* Ile au Moine (ou Notre-Dame)	p. 42
Côtes-d'Armor	
* La Colombière	p. 45
* Cap Fréhel	p. 47
* Bois de Kerohou	p. 49
* Souterrain du Grand Rocher	p. 50
Finistère	
* Landes du Cragou	p. 53
* Ilots de la baie de Morlaix	p. 57
* Ile Trevorc'h	p. 59
* Ile d'Yock	p. 60
* Enez Croz	p. 60
* Ilots de Ouessant	p. 61
* Archipel de Molène	p. 62
* Roches de Camaret	p. 66
* Réserve de Goulien Cap Sizun	p. 67
* Etang de Trenvel	p. 78
* Ilots des Glénan	p. 82
Morbihan	
* Ilots de la rivière d'Etel	p. 83

* Koh Kastell (Belle-Ile)	p. 80
* Er Lannic	p. 88
* Méaban	p. 89
* Ilots de l'archipel d'Houat et Hoëdic	p. 89
* Creizic	p. 90
* Marais de Falguérec-Séné	p. 91
* Galeries de Glénac	p. 96
* Tourbière de Kerfontaine	p. 95
* Ilot à Bacchus	p. 99
Loire-Atlantique	
* Bois du Haut-Villeneuve	p.100
* Station Botanique de la Forêt d'Escoublac	p.100
* Ilot de la Pierre Percée	p.101
* Saline de Quifistre	p.102
* Ancienne Saline du Grand Bal	p.102
* Saline de Mirebelle	p.103
* Saline de Leniviquel	p.104
* Domaine de Bois-Joubert	p.105
III - SITES PROTEGES	
* Le Guern (29)	p.110
* Combles de l'église de Saint-Nolff (56)	p.111
* Combles de l'église de Brillac (56)	p.112
IV - DONNES NATURALISTES SUR DEUX AUTRES SITES PROTEGES EN BRETAGNE : Réserve Naturelle des Sept-Iles - Le Verdelet	p.113
V - OBSERVATOIRE DES STERNES avec bilan de l'éradication	p.117
VI - BILAN NATURALISTE PAR ESPECE	
* Chauves-souris	p.129
* Oiseaux nicheurs sur les réserves de Bretagne	p.132
VII - BILAN DE L'ANIMATION SUR LES SITES PROTEGES Printemps et été	p.139

AVANT-PROPOS

Ségolène Royal dans le Golfe du Morbihan

OF 12.9.92

Les paysages devraient avoir un label

En visite hier dans le Golfe du Morbihan, le ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, a plaidé une fois encore pour la sauvegarde des paysages et a critiqué les abus du remembrement: c'était, sur l'île de Berder, devant l'université européenne d'été de l'environnement. Pas très loin du marais salant de Guérande dont la protection fait partie des priorités retenues par le ministre.

« L'environnement, ce n'est jamais facile. Je le vis en ce moment... » Ce sera la seule allusion, prononcée avec le sourire, à propos du pyralisme australien. Ségolène Royal a préféré, hier en Morbihan, parler d'autre chose que de ce dossier délicat où elle a dû faire machine arrière (Lire en page 6).

Visitant les marais de Séné, elle a d'abord promis son soutien pour débloquent financièrement et administrativement le projet de mise en réserve naturelle de quelque 600 hectares de terres et de marais. Autour de la réserve ornithologique de Fal-



Ségolène Royal, sur la réserve ornithologique de Falguérec, au fond du Golfe du Morbihan.

guérec, il y a là un projet ambitieux, qu'elle a qualifié « d'exemplaire ». Il peut déboucher, à terme, sur une co-gestion — par les protecteurs de la nature, les chasseurs, les scientifiques, etc — de cet espace protégé et ouvert au public.

C'était là comme une illustration concrète du propos qu'elle a

tenu ensuite, sur l'île de Berder, devant l'université européenne de l'environnement: « Pour les protéger et sans rester immobile par rapport au passé, il faut labelliser les paysages, comme on labellise les produits du terroir... »

Ségolène Royal considère que la qualité et la variété des pay-

sages français constituent une richesse exceptionnelle, enviable par d'autres pays européens, mais aussi « une valeur moderne, un outil de développement, source de croissance économique et créateur d'emplois... »

Propos carrés

A condition que ces paysages soient respectés... A ce sujet, le ministre a renouvelé sa charge contre les abus du remembrement. Notamment en Bretagne, « la région la plus dramatiquement touchée, dit-elle, par des aménagements fonciers où les outils ne se sont pas adaptés au paysage, mais l'inverse... » Sur un ton volontiers polémique, il a parlé de ce système qui « met la nature au carré, arrache tout ce qui dépasse et recalibre les cours d'eau ».

Appelant à une réconciliation entre l'agriculture et l'environnement — sous condition de dialogues, de formations aux nouveaux métiers ruraux, etc —, Ségolène Royal a ensuite insisté sur l'Europe. « Elle redonnera, dit-elle, ses lettres de noblesse à l'agriculture extensive... ».

Jean-Michel LE CLAIRE.

AUTRES AVIS ADMINISTRATIFS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du FINISTÈRE
Direction de l'administration générale
Bureau de l'environnement
et des installations classées

Par décret n° 92.1157 du 12 octobre 1992 (Journal officiel du 20 octobre 1992) a été créée la réserve naturelle d'Inose comprenant les îles de Trielen, Balanec et Bannog sises sur le territoire de la commune du Conquet, pour une superficie totale de 39 hectares 42 ares et 58 centiares.

Les documents annexés au décret (carte IGN au 1:25000 et plans cadastraux) peuvent être consultés à la préfecture du Finistère.

Pour le Préfet
Le Chef de bureau
Rene CHARRETEUR

OF
12.9.92

Avant-Propos

Notre véritable richesse -nous ne le dirons jamais assez- c'est l'enthousiasme et la générosité d'une forte équipe bénévole sans laquelle rien ne serait possible. Cela n'empêche pas -cela va sans dire- qu'il faut aussi consacrer du temps à augmenter les moyens matériels, financiers, humains du réseau, aujourd'hui Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Bretagne (CREN - Bretagne).

L'argent ne doit pas être un frein à l'action, mais le manque de moyens non plus... tel est notre difficile exercice quotidien.

A l'heure du bilan annuel, je crois pouvoir dire que nous faisons beaucoup avec peu... il serait juste -et bien agréable- que cela nous soit reconnu. Cet annuaire 1992 a l'épaisseur correspondante à l'action.

Soulignons quelques résultats tangibles :

*** de nouvelles protections pour des espaces naturels remarquables :**

. création, par décret, de la réserve naturelle de l'Iroise. La SEPNE en sera le gestionnaire.

. quatre arrêtés préfectoraux de protection de biotope ont été pris dans le Morbihan pour trois sites à chiroptères (Briac, Glénac, St-Nolff) et en Loire-Atlantique pour un site de nidification du Héron cendré et de l'Aigrette garzette.

. des actions nouvelles sont en cours pour protéger un site à orchidées en Loire-Atlantique, une zone humide des Monts d'Arrée, au Vergam en Scrignac.

Bien sûr, tout n'est pas facile. Le dossier du projet de réserve naturelle des marais de Séné-Falguérec nous a, encore cette année, donné beaucoup de soucis et le marais du Grand Bal a révélé la fragilité de son statut de protection.

*** Les équipes se renforcent :**

. à Falguérec-Séné, Guillaume Gélinaud est recruté par l'Office des marais, mais au service de la réserve actuelle... et future.

- à St-Nicolas-des-Gléan, Nathalie Furic -devenue Delliou- assume désormais, à temps partiel, le poste de garde-animatrice de la réserve naturelle.

*** les partenariats se développent, notre savoir-faire est recherché :**

. le conseil général de Loire-Atlantique nous a confié étude préalable, suivi et gestion du marais de la Grande Drouine.

. le conservatoire du littoral, les communes nous ont fait confiance pour mettre en place des projets pédagogiques sur les espaces littoraux de Keremma et de Trévignon (Finistère). Sur chaque site, une maison d'accueil et d'information présente désormais une exposition permettant la découverte du milieu naturel.

La SEPNB agrandit son vert jardin

La SEPNB élargit son pré-carré. Elle se réjouit du classement en réserves naturelles des tourbières du Venec et des îlots de l'Iroise. Elle attaque le chantier de la protection du secteur du Vergam près de Scrignac.

La SEPNB a le sourire. L'association attend, en effet, que le ministère de l'Environnement classe en réserves naturelles, les tourbières du Venec au bord de la retenue d'eau de Brennilis, ainsi que les îlots de Banneg, Balanec et Trielen en Iroise : « Deux sites qui présentent chacun un réel intérêt patrimonial, explique Max Jaunin le permanent régional de l'association. Au Venec nous sommes en présence de tourbières dites « bombées », uniques en Bretagne. Sur les îlots de l'Iroise qui appartiennent au conseil général et que nous gérons depuis 25 ans, on trouve des espèces d'oiseaux très rares comme le puffin des Anglais ou le pétrel des tempêtes ».

Le Venec et les îlots de l'Iroise bénéficieraient alors d'un parapluie juridique, et de moyens financiers. La SEPNB qui a déjà sous son aile deux réserves naturelles : l'île de Saint-Nicolas aux Glénans et un secteur de l'île de Groix, est bien sûr candidate à la gestion de ces espaces naturels. Elle a déployé par le passé de nombreux efforts au

bénéfice de ces sites, et les voit en tout cas d'un bon œil tomber dans le patrimoine national : « c'est pour nous un motif de satisfaction », commente Max Jaunin.

Elle s'attaque maintenant à la protection et à la gestion du secteur du Vergam près de Scrignac. Une opération mise en route dans le sillage de son entrée, il y a deux ans, au sein du Conservatoire régional des espaces naturels. Pour acheter ces 200 ha de tourbières, de bas-marais, et de landes, l'association cherche d'ores et déjà des partenaires publics et privés.

12000 visiteurs

Bref, le vert jardin de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne s'agrandit. Au rythme des débroussaillages des terres et des esprits. Le tout sur fond de recul de la présence paysanne. Un phénomène inquiétant à ses yeux : « Nous plaçons pour une protection de la nature active et dynamique. Pas question d'être des écolos qui mènent une guerre de tranchée autour d'une nature laissée à elle-même », ajoute Max Jaunin. La SEPNB et l'agriculture qui se sont souvent affrontés propos de l'eau, ont du reste trouvé des terrains d'entente. C'est le cas dans le secteur du Cragou, où les paysans qui avaient déserté

les landes sont revenus avec leurs bêtes : « C'est le seul dossier breton qui ait retenu l'aide financière de Bruxelles au titre de l'article 19 », se réjouit Max Jaunin.

Autant d'efforts qui payent, ajoute le responsable de la SEPNB : « Nous avons en Bretagne un patrimoine naturel extrêmement riche ». Un patrimoine qui provoque de plus en plus d'intérêt. L'association n'oublie pas d'y jouer un rôle pédagogique. Elle a accueilli 120 000 visiteurs cette année,

sur les 40 sites sur lesquels elle veille en Bretagne. En gardant une ligne de conduite : « En en faisant des espaces de grande qualité. Comme les chapelles, les musées, on ne peut pas les ouvrir à n'importe quel type d'exploitation, il faut des objectifs des hommes et des moyens ». L'environnement est à la mode. Une bonne occasion de développer de nouveaux métiers, explique le responsable de la SEPNB.

Jean-Pierre TREGUIER.

La sterne s'envole et le goéland piétine

Pacage et fauchage sont souvent les deux mamelles du succès écologique. Pour sauver certaines espèces, rien de tel que la faux, la vache ou le mouton. C'est en préservant les « pelouses littorales », que la SEPNB a fait revenir ainsi le crabe à bec rouge, un corbeau devenu rare faute de terrain approprié (il se nourrit d'insectes qu'il va chercher dans le sol), dans sa réserve de Goulien dans le Cap-Sizun.

Autre bonne nouvelle pour l'association : quatre espèces de sternes sont présentes en Bretagne. Une population qui ne comorend

que 2300 couples ce qui est très faible. Mais la sterne de dougal, l'oiseau marin, le rare d'Europe, semble se trouver fort bien sur l'île aux Dames, en baie de Morlaix. 85 couples y ont niché cette année, et 50 à 60 jeunes y seraient nés.

Le goéland dont les brestois se plaignent souvent subit en revanche un revers certain. Les colonies qu'observent la SEPNB depuis trente ans ne croissent plus. Certaines même régressent. Conséquence de la fermeture progressive des décharges à ciel ouvert, et de l'autorégulation de l'espèce.

J.P.T.

. à Falguérec-Séné, dans un climat de confiance avec la commune, des fonds de l'Etat et de l'Europe ont permis des travaux d'aménagement de la réserve.

. le Conseil Général du Finistère soutient nos projets, nos actions, à Goulien, en Baie d'Audierne, aux Glénan, etc....

. sur l'île de Groix (Morbihan), une bonne collaboration entre le Ministère de l'Environnement, la commune et le conseil général a permis l'ouverture d'une maison de la réserve naturelle, dans le bourg. Un équipement modeste mais qui va changer beaucoup de nos possibilités.

*** La reconnaissance des meilleurs...**

. la RSPB a demandé à la SEPNB d'organiser la rencontre internationale annuelle du groupe de travail européen sur la sterne de Dougall. Ce fut Carantec, en avril 1992. Un bien beau moment qui, si cela avait été nécessaire, suffisait à nous donner l'envie de continuer.

*** Vers une spécialité dans la gestion des landes :**

. après le travail dans le Cap Sizun, ce sont les Cragou qui ont la vedette avec la montée en puissance de la réserve et la réalisation du plan de gestion dans le cadre du dossier européen.

. et notre expérience a été sollicitée dans le cadre de la rencontre du groupe de travail européen sur les landes, organisée en septembre par l'Université de Rennes.

Il reste à mieux nous faire connaître et chacun a pu, peut-être, découvrir au printemps 1992 notre campagne d'affichage dans les grandes villes bretonnes sur les "sucettes" J.C. Decaux (côté gratuit !).

Il reste à faire mieux. C'est pourquoi, nous avons créé une commission scientifique qui s'est réunie en décembre pour la première fois. Elle doit être une force critique, une force de propositions dont notre Assemblée Générale devra tenir compte.

Au nom de tous, merci à chacun, aux bénévoles et à l'équipe permanente de la SEPNB.

Max JONIN
16 mars 1993

Réserves naturelles

Le patrimoine national s'étend en Bretagne

8-10-92
Télé

Deux nouvelles réserves de la SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) vont être incluses dans le patrimoine naturel national. Sur les quarante sites que gère l'association, quatre possèdent déjà ce label qui les rend quasi intouchables.

La tourbière du Vénec, à Brennilis, dans le Yeun Ellez, ainsi que les îlots de Banneg, Balanec et Trielen, en mer d'Iroise, vont être incorporés dans le patrimoine national. Un décret sera publié par l'Etat, via le ministère de l'Environnement, leur conférant un statut juridique.

Si, sur le terrain, cela n'apportera pas de bouleversements, en revanche ces sites deviendront sur le plan de la protection de la nature ce que sont les monuments classés au bien commun architectural. C'est en même temps un satisfecit pour la SEPNB, et plus que cela puisque le ministère va participer aux budgets de fonctionnement et d'investissement des lieux concernés.

Ces sommes ne sont pas négligeables. L'association dont quatre réserves sont déjà sous ce statut (1) reçoit à ce titre des subsides qui peuvent atteindre à Groix, par exemple, 130.000 F sur un fonctionnement de 200.000 F.

Mécénat d'entreprise

Ces deux réserves ont été choisies pour leur grand attrait biologique. Au Vénec, il s'agit d'une tourbière unique en Bretagne. Quant aux trois îlots de la mer d'Iroise, propriété du conseil général depuis vingt ans, ils constituent des havres de repos pour des oiseaux rares, comme le puffin des anglais et le pétrel tempête.

Sur les quarante sites qu'elle détient en Bretagne (y compris la Loire-Atlantique), la SEPNB possède, en outre, un site d'intérêt international, pour lequel la Communauté européenne fournit une aide. Il s'agit de deux anciennes salines, devenues une halte pour les oiseaux en transit entre l'Europe du Nord et l'Afrique et un espace de nidification pour des espèces rares (échasses, avocettes).

Faisant état hier de ces informations, Max Jonin, le secrétaire général de la SEPNB, a aussi indiqué que son association fait maintenant partie du réseau des conservatoires régionaux des espaces naturels, et que dans ce cadre il envisage d'acquérir progressivement une zone de tourbière (150 ha) au Vergam, dans la commune de Scrignac.

Le ministère de l'environnement



La réserve de Banneg en mer d'Iroise.

est disposé à accorder son aide, mais il faut d'autres soutiens financiers. Max Jonin a indiqué que la SEPNB cherche des partenaires privés. Pour lui, le mécénat d'entreprise peut s'exercer aussi dans l'environnement, à l'exemple de Gaz de France engagé dans la réhabilitation de la Pointe du Raz et de la société Lu qui a déjà eu l'occasion de faire des opérations de communication avec la SEPNB à Falguerec et au Cragou.

Les craves rouges de retour

On touche là à l'esprit de la gestion dans lequel l'association entend mener son action. Elle ne veut pas miser pour une protection pure et simple qui consiste à prendre un site pour le laisser évoluer, mais au contraire pour une protection active. « Nous ne sommes pas des écolos qui font la guerre de tranchées. Nous sommes des naturalistes qui se fixent des objectifs et se donnent des moyens », souligne Max Jonin.

Ainsi, la crave rouge, oiseau remarquable, dont on avait constaté le déclin dans la réserve de Goulien-Cap Sizun est réapparu en

nombre, depuis que l'on s'est mis à entretenir les landes et les pelouses littorales, en fauchant et en y introduisant des moutons pour aérer la végétation. De la même manière, selon la SEPNB, la « gestion des landes » du Cragou, par une reconquête de l'espace grâce à des poneys « nettoyeurs » et un fauchage a entraîné un retour des vaches sur des parcelles que les paysans avaient abandonnées.

La philosophie de tout cela : selon Max Jonin, le patrimoine naturel est une richesse qui pourrait être source d'emplois dans les métiers de l'environnement. 120.000 personnes se sont rendues sur treize sites, cet été. Mais il ajoute que « la valorisation du patrimoine naturel ne peut être envisagée que dans un cadre strict de protection et de gestion ». Comme les châteaux et les musées.

G. Simon

(1) Il s'agit des Sept Îles (réserve ornithologique), de Saint-Nicolas des Glénans (station botanique), de Groix (pour sa géologie), de Granlieu en Loire Atlantique (pour son étang).

Les goélands en chute

Une nouvelle qui va faire plaisir dans certaines villes où ils se sont fait les éboueurs des rues. Les goélands ont des problèmes de reproduction, a-t-on pu constater à Banneg où des colonies entières sont non reproductives. L'explication tient selon toute vraisemblance au fait qu'ici et là on ferme les décharges garde-manger. Au beaux jours du Spornot à Brest, les goélands

y fonctionnaient quotidiennement une tonne et demie de déchets. La nourriture se faisant plus rare, les petits ont du mal à survivre.

Par ailleurs, les ornithologues ont constaté que 50 à 60 jeunes sternes de Dougall, l'oiseau le plus rare d'Europe, ont pris leur envol dans la réserve de l'île aux Dames à Morlaix.

Remerciements

- * Ministère de l'Environnement / Direction de la Nature et des Paysages
- * Direction régionale de l'environnement
- * Commission des Communautés Européennes
- * Conseil Général du Finistère
- * Conseil Général du Morbihan
- * Conseil Général des Côtes-d'Armor
- * Conseil Général de Loire-Atlantique
- * Communes de Fouesnant (29), Groix (56)

qui ont contribué au financement des actions et à tous ceux, nombreux, qui nous soutiennent.

LES RESERVES
NATURELLES
DU RESEAU

Extraits des rapports d'activité spécifiques

Samedi
Sadorn
Saturday

Gaetan
Twerbarc'h

7

Août
Eost
August

Dimanche
Sul
Sunday

Dominique
Elid

8

Août
Eost
August



LE NARCISSE
DES GLÉNAN

UN TRÉSOR DES ÎLES

L'Îlot Saint-Nicolas,
dans l'archipel des Glénan,
abrite la plus petite réserve
naturelle de France.

On y trouve le Narcisse
des Glénan, une variété unique
au monde et découverte
en 1903.

Cueillette interdite ...!



Penn-an-Bed



Agenda 1993
du Conseil général
du Finistère

**RESERVE NATURELLE DE
SAINT-NICOLAS-DES-GLENAN**

La gestion de la réserve naturelle, confiée par convention à la SEPNE, est assurée en collaboration étroite avec le Conservatoire Botanique National de Brest.

I - GESTION ADMINISTRATIVE

Le comité consultatif s'est réuni le 6 octobre 1992 à la Préfecture de Quimper.

Le suivi de la réserve est assuré par des déplacements réguliers sur l'île. Sur place, l'aide de Jean Castric et de sa famille demeure précieuse.

Le travail est considérablement amélioré par l'acquisition d'un Zodiac MK III en 1991 (crédit d'équipement du ministère de l'environnement), désormais basé à Trégunc. Depuis la mi-mars 1992, l'opportunité de créer un emploi d'animateur-nature sur les communes de Concarneau - Névez - Melgven et Trégunc avec le soutien du Conseil Général du Finistère a permis de recruter une personne ayant une mission partielle permanente sur la réserve naturelle. Il s'agit de Nathalie FURIC.

Désormais les conditions de gestion sont très bonnes et les prochains rapports d'activité ne manqueront pas de le prouver.

II - GESTION SUR LE TERRAIN

1 - Le troupeau

Il comprend désormais 2 ânes et un poney. Les animaux ont été sortis de la réserve le 30 octobre 1991 par Jean Castric.

Le 3 juin 1992, Alain JEAN, vétérinaire, a examiné les animaux (curage...) : rien à signaler. Ils ont été remis dans la réserve le 30 juin 1992.

En les observant, après un an et demi sur l'île, on peut envisager la construction d'un abri : ils sont, en effet, "sensibles" à la pluie.

Mise en place de panneaux pendant l'été, avisant les visiteurs du rôle des animaux, déclinant toute responsabilité en cas d'incidents et les remerciant de ne pas nourrir les animaux.

2 - Travaux d'entretien

Plusieurs chantiers ont eu lieu dans l'année.

En décembre (10 au 14), chantier de débroussaillage avec brûlage sur place de feux des fougères et ronces coupées, peinture des arceaux métalliques supports des panneaux, démolition de la cabane des moutons devenue inutile, remplacement des poteaux des quadrats de suivi (chantier assuré par 4 personnes sur 4 journées).

En juin (27-28), un chantier de 6 personnes puis, durant l'été, dix demi-journées ont permis de faire une seconde coupe (4/5 de la réserve) et de nettoyer la réserve (pierres, ordures...).

Il serait intéressant d'envisager une machine autotractée.

Un troisième chantier de nettoyage et de débroussaillage a été organisé du 19 au 24 décembre.

Un panneau présentant la réserve a dû être changé le 27 avril 1992 après acte de vandalisme.

Une vérification de l'alimentation en eau des ânes a eu lieu : état du tuyau, réparation des fuites, achat d'une nouvelle bassine...

III - SUIVI NATURALISTE

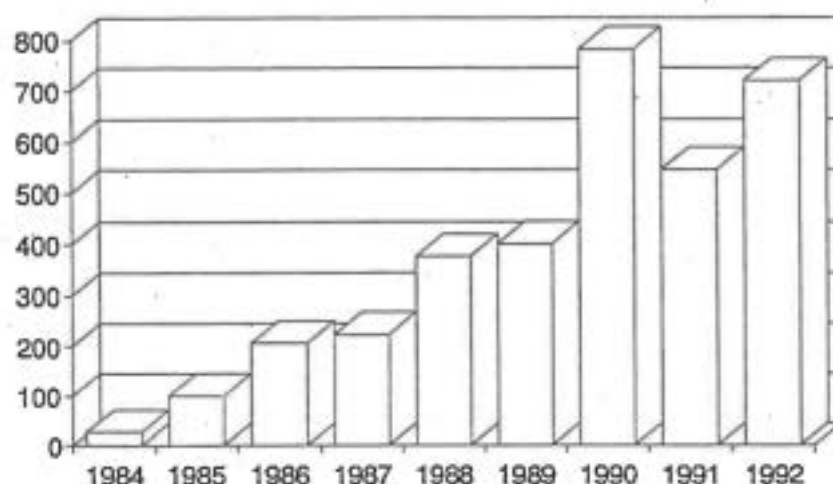
Compte-rendu de la mission des 29 et 30 avril assurée par le conservatoire botanique national de Brest (Nicole Annezo, Sylvie Magnanon, Daniel Malengreau accompagnés de Monsieur Le Toquin, journaliste indépendant en reportage sur la gestion des sites naturels).

1- RECENSEMENT ET COMPTAGE DU NARCISSE DANS LES CARRES EXPERIMENTAUX.

1.1 Carré n°1 : Cartographie précise de chaque pied fleuri (cf relevé sur papier millimétré). 720 pieds fleuris.

L'évolution de ce carré traduit une stabilisation du nombre de pieds fleuris après une active reconquête du milieu les premières années suite au débroussaillage et à l'étrépage partiel du carré.

Evolution du nombre de pieds fleuris dans la carré N°1



La répartition des pieds dans le carré démontre que le mode de traitement du sol (étrépage dans la moitié sud, débroussaillage dans la moitié nord) n'a pas eu d'impact sur la recolonisation du carré, celle-ci s'étant notamment développée en tâches autour des pieds fleuris existant en 1984 et des pieds probablement présents dans le sol que la couverture végétale empêchait de se développer mais qui fleurirent dès 1985.

1.2 Carré n°2

Les piquets délimitant ce carré ont été arrachés et n'ont pu être remis en place ce qui compromet définitivement le suivi de ce carré.

1.3 Carré n°3

Ce carré implanté en 1985 vise à suivre la concurrence interspécifique entre le Narcisse et l'Endymium. En 1988, les moutons avaient pâture sur le carré ce qui nous avait privé de données sur cette année. 213 pieds fleuris en 1992.

1.4 Carré n°4

Complémentaire du carré précédent mais dans une zone à végétation plus homogène, il a connu les mêmes aléas. 448 pieds fleuris en 1992.

L'interprétation de l'évolution de ces deux carrés par rapport au nombre de pieds fleuris semble difficile, les fluctuations présentant un caractère aléatoire difficilement explicable.

1.5 Carrés de semis artificiels (2000 graines environ semées en 1985 sur site vierge de tout Narcisse) :

- Carré étrépié : 1 257 pieds fleuris - taux de réussite : 62,85 %
- Carré débroussaillé : 1 011 pieds fleuris - taux de réussite : 50,55 %

Les décomptes ont été effectués pour la deuxième année consécutive en quadrats 1m
* 1m. Une analyse comparée et la consultation des notes originales de F. BIORET nous ont fait apparaître une permutation dans la publication des résultats de l'année 1991 entre le carré débroussaillé et le carré étrépié. Les résultats 1991 doivent s'interpréter ainsi :

Carré étrépié : 941

Carré débroussaillé : 677

L'année 1992 doit constituer un optimum de fleurissement consécutif au semis de 1985 sans intervention de semis secondaire en raison de la durée de la durée des premières mises à fleur (4 ans).

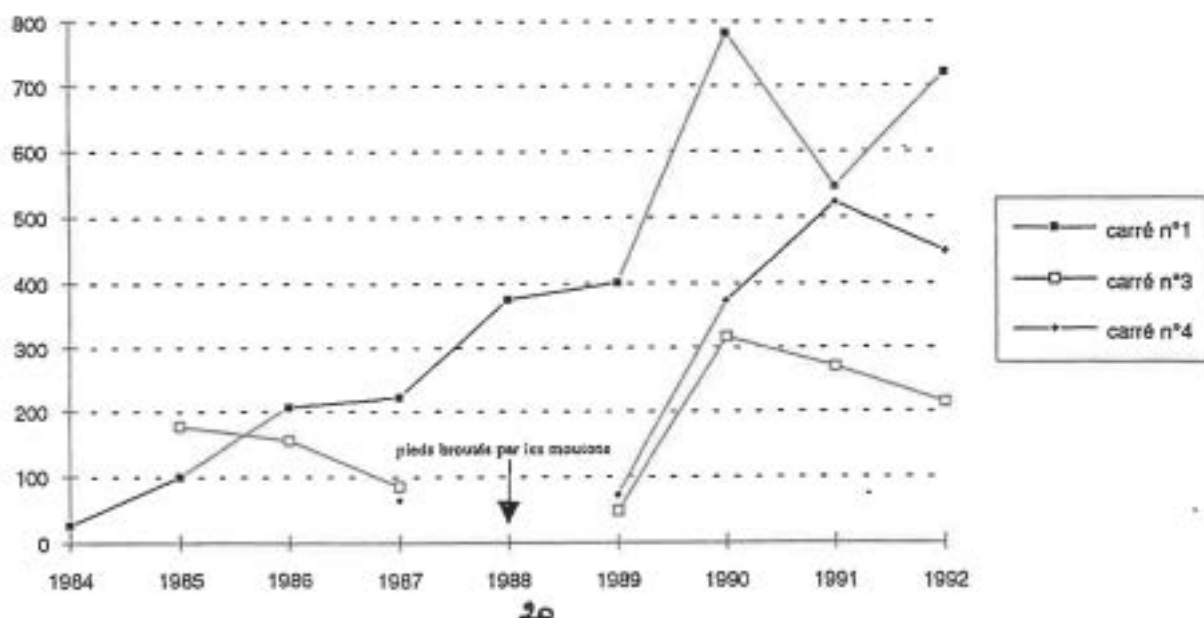
Les taux de réussite peuvent donc être retenus comme ayant une relative fiabilité. La légère différence entre les deux taux : 12,3 % n'est pas suffisamment nette pour considérer qu'une différence de traitement des surfaces de semis favorise la germination des semences.

L'obtention de 65,85 % et 50,55 % de plants fleuris après sept années de croissance en milieu naturel à partir de graines montre un taux de germination tout à fait satisfaisant, que la litière des fougères soit présente ou non.

La dissémination du Narcisse se déroulant dans une superficie restreinte autour du pied mère (développement en touffes démontré par l'évolution du carré n° 1), en cas de besoin, la répartition du Narcisse dans la réserve (en particulier dans la zone Est très embroussaillée de longue date) peut être favorisée par un simple semis dans cette zone de graines prélevées dans une zone de forte densité.

Le Narcisse n'étant plus en situation de menace dans la réserve, il serait néanmoins plus intéressant de constater à quel rythme et sous quelles formes, l'évolution naturelle se manifeste après coupe des ronciers.

Evolution du nombre de pieds fleuris dans les différents carrés



2 - RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES

L'évolution de végétation sur le long terme apportera peut être davantage d'éclaircissements. Un relevé phytosociologique a été réalisé sur les carrés n°1, 3, 4 et les deux carrés de semis et pourra servir de référence dans quelques années.

3 - EVOLUTION GENERALE DE LA RESERVE :

Le Narcisse est prospère dans l'ensemble de la réserve et ses effectifs paraissent stables. Sa floraison a été précoce cette année encore (optimum avril), il n'a pas été effectué de comptage général. On peut noter que certaines zones connaissent une repousse des ronces qui rend nécessaire un nouveau débroussaillage. L'impact du pâturage par les ânes est difficile à apprécier, les animaux circulant sur l'ensemble de l'île.

PROPOSITIONS POUR LES ANNEES A VENIR

Le Narcisse n'étant plus menacé dans la réserve, il peut être envisagé de mettre en place un suivi allégé. Il conviendrait de renouveler les piquets abîmés et de cartographier, à partir de repères stables (clôture) les carrés expérimentaux.

Un décompte général dans la réserve doit être effectué en 1993 pour confirmer les estimations de 1990. L'outil phytosociologique peut être judicieux pour enregistrer les évolutions de végétation. En cas de constatation d'évolution importante ou de constatation visuelle d'une diminution marquée du nombre de pieds fleuris, un suivi plus fin pourrait ainsi être repris.

IV - ANIMATION

1 - Visites de la réserve organisées pour le public

Une première visite de la réserve a eu lieu le 4 avril, avec une association d'horticulteurs amateurs : 54 participants.

La sortie annuelle a été organisée le 18 avril 1992 en pleine période de floraison du narcissus. 83 personnes ont participé à la visite. Monsieur PULLOCH, représentant de la Mairie de Fouesnant nous accompagnait.

Lors des vacances de Pâques, trois sorties ont été organisées : 43 personnes touchées.

Le 30 juin, la classe de CM2 (23 élèves), de l'école Marc Bourhis à Trégunc, a travaillé sur la réserve : pourquoi une réserve ? Différentes gestions... Ils ont, en particulier, rentré les ânes.

2 - Animation estivale

Durant les mois de juillet et août, deux sorties étaient organisées par semaine : le mercredi et le vendredi.

Sur 16 sorties, 5 ont été annulées : 4 pour raisons météorologiques et 1 par manque de participants !

Le rendez-vous avait lieu à l'office de tourisme de Concarneau, passage avec les vedettes Glenn : 144 personnes ont participé aux 11 sorties.

Ce programme est établi en collaboration avec Lucienne Le Goff, animatrice-nature sur la commune de Fouesnant, qui propose également des animations sur St-Nicolas-des-Gléan.

83 randonneurs découvrent le narcississe des Glénan

Une excursion était récemment organisée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) en vue de faire découvrir aux amoureux de la nature la plus petite réserve naturelle de France, située sur l'île Saint-Nicolas, commune de Fouesnant.

Chaque année, la SEPNB affrète un navire partant de Beg-Meil et Concarneau pour rallier l'archipel fouesnantais où, le fameux narcississe de Glénan, actuellement en pleine floraison, attend curieux et admirateurs.

Pour la circonstance, 83 personnes avaient pris place à bord de la vedette « Glénan », et sous la conduite très compétente de Mlle Nathalie Furic, animatrice nature de la SEPNB, la visite du champ à narcississes s'effectuait pour la plus grande satisfaction des visiteurs.

Alors qu'en 1924 les botanistes estimaient le nombre de pieds à plusieurs centaines de mille, en 1984, du fait de l'arrachage de bulbes et de la cueillette sauvage, le site n'en comptait plus que 3.000. La création d'une réserve devenait une nécessité et grâce aux efforts conjoints de la SEPNB et de la commune de Fouesnant, les spécialistes estiment que 50.000 plants fleurissent aujourd'hui à Saint-Nicolas. Le narcississe de Glénan est sauvé.

Il reste cependant beaucoup de travail à faire. La clôture entourant la réserve n'est pas du meilleur goût. A terme elle devra disparaître pour laisser place à une pelouse dunaire permettant un pâturage extensif d'entretien, étendu à toute l'île.

Destination Saint-Nicolas

En fin d'excursion M. Jean Puloc'h, adjoint au maire, donnait aux personnes intéressées les renseignements concernant la production d'énergie électrique à Saint-Nicolas, ensemble groupe électrogène-éolienne, qui vient d'être renforcé par une batterie de panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance de 10 kw.

Vers 19 h, la vedette « Glénan » débarquait une partie de ses passagers à Beg-Meil, avant de rejoindre Concarneau. Tous les passagers semblaient satisfaits de leur court séjour à Saint-Nicolas.

■ Signalons que Mlle Lucienne Le Goff, animatrice nature à Fouesnant, guide également de nombreux groupes à destination de Saint-Nicolas, notamment durant les vacances de Pâques. Pour tous renseignements, s'adresser à l'office du tourisme à Fouesnant, tél. 98.56.00.93.

Nature

le 23/04/92

La résurrection des narcississes



L'espèce était en voie de disparition il y a huit ans. Aujourd'hui on compte près de 50.000 narcississes sur l'île Saint-Nicolas. (Photo Claude Prigent)

FOUESNANT (29). Les touristes ne se contentent plus de bronzer et les autochtones redécouvrent volontiers leur région. C'est à partir de ce double constat que la commune de Fouesnant a mis en place toute une série de randonnées « découverte nature ». Suivez le guide, il conduit droit à un véritable trésor : le narcississe des Glénan.

La société d'économie mixte de Fouesnant, chargée du tourisme, a mis en place les sorties « découverte nature » durant l'été 90.

Un succès immédiat qui a conduit Lucienne Le Goff, l'animatrice-guide, à accompagner tout au long de l'année les amateurs de faune et de flore.

Six sites figurent au programme : le polder de Moustierlin, la vasière du Cap Coz, la dune de Moustierlin, le bois de Penfoulc, la mer blanche, et surtout l'archi-

pel des Glénan, atout touristique majeur de Fouesnant.

Seulement aux Glénan

Tous les mardis, Lucienne emmène un petit groupe sur l'île Saint-Nicolas découvrir le narcississe des Glénan. L'espèce, unique par sa couleur blanche et son mode de reproduction par germination, ne pousse que dans l'archipel.

En 1974, une partie de Saint-Nicolas a été classée réserve naturelle. Le narcississe était alors en voie de disparition, victime du piétinement et de l'arrachage - en été 2.000 personnes visitent chaque jour l'île.

Aujourd'hui la gestion de la parcelle protégée est conjointement assurée par la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) et la commune de Fouesnant. 40 à 50.000 narcississes ont ainsi retrouvé vigueur et beauté, protégés de la flore concurrente par deux ânes...

V - DIVERS

1 - Projet de réserve naturelle

La SEPNE travaille toujours au projet. Une réunion a eu lieu avec Monsieur Le Goff, conseiller général, maire de Fouesnant.

2 - CPRN

L'équipe responsable de réserve travaille au sein de la Conférence Permanente des réserves naturelles.

3 - Equipement 1992

Une V.H.F. portable
Un chariot de roulement pour le zodiac

4 - Hygiène publique

Le problème des toilettes se pose d'une manière aiguë sur l'île. Les "cunégonde" du C.I.P. débordent et les analyses de l'eau des puits sont inquiétantes. Un système de toilettes sèches devrait être étudié et l'île, d'une manière générale, devrait être nettoyée et mieux gérée. La recette touristique le permet financièrement.

5 - Spécial copinage

Le zodiac de la réserve a transporté un poney du Loc'h à Pendruc en Trégunc... Sans commentaires !

**RESERVE NATURELLE DE
L'ILE DE GROIX**

M O R B I H A N

La SEPNB à l'Île de Groix

Une année d'animation nature et de suivi scientifique

Réuni à la sous-préfecture de Lorient le 19 octobre dernier, le comité consultatif de la Réserve Naturelle de Groix (conservateur, M. Max Jonin) a pu étudier le rapport d'activité 92 établi par Catherine Pichot, la gardienne-anima-trice. Le ministère de l'Environnement (130.000 F), le Conseil général (33.000 F) et la commune de Groix (4.000 F) subventionnent l'activité de la réserve qui autofinance 20 % de son budget grâce aux animations de terrain et aux ventes de produits.

L'équipe qui gère la réserve a plusieurs missions : surveillance, entretien, suivi scientifique, accueil et animation.

Une gardienne assermentée

En tant que gardienne-anima-trice assermentée par le Ministère de l'Environnement, Catherine Pichot a pour mission de surveiller la pression de chasse sur le littoral dans le secteur de la Pointe des Chats, surveiller également la circulation motorisée, notamment le stationnement des campings-gars la nuit sur le site de la réserve, la circulation des vélos sur les sentiers côtiers, et également veiller à l'application de l'arrêté préfectoral sur la pêche aux anafes dans le secteur de Pen-Men. Cet arrêté autorise la pêche de jour par coefficient supérieur à 90. La pêche est interdite en juillet et en août. D'autre part, la pêche-loisir ne peut excéder 3 kg et ne peut être vendue.

Le travail de l'équipe autour de Catherine consiste également à entretenir les sentiers côtiers sur les secteurs de la Pointe des Chats et de Pen-Men, à assurer la maintenance du balisage, les panneaux explicatifs aux entrées de



Frédéric Le Cornouix initie les vacanciers de la Toussaint aux énigmes géologiques de la Pointe des Chats.

la réserve et au remplacement des plots qui matérialisent les parkings.

Suivi naturaliste

Avec des spécialistes venus de Brest ou de Vannes, Catherine et son équipe ont participé au recensement des colonies d'oiseaux marins : cormorans, goélands, pétrels, les mouettes tridactyles et grands corbeaux dont on a observé des nichées ; on a observé également une cigogne en migration, et dans le secteur de Locmaria des aigrettes, des hérons et toute la colonie des limicoles.

Arnaud Le Dru, qui répertorie toutes les observations sur les oiseaux de Groix depuis 1989, a recensé 6.000 études, et il est en train de rédiger un atlas qui pourrait être consulté à la maison de la réserve. Cet été, il a bagué

126 oiseaux de 16 espèces différentes, essentiellement des oiseaux sédentaires, de l'accenteur au troglodyte, en passant par le phragmite des joncs.

Un suivi botanique est également assuré grâce à la participation de M. Fred Bioret, de la Faculté de Brest, qui procède à des études sur la colonisation des mousses, des bruyères, des violettes, etc, sur la zone de Pen-Men, notamment le vallon de Billeric.

Accueil et animation

La maison de la réserve a été officiellement ouverte au début de l'été. Plus de 2.000 personnes s'y sont rendues durant la saison, et 3.450 personnes ont participé aux animations proposées par la SEPNB entre le mois d'avril et le mois d'août, soit une augmentation de 15 % par rapport à 91.

L'association Jeunesse et marine, les écoles de Groix, le village-vacances, le gîte-ABRI sont les principaux demandeurs de ces animations, ainsi que 45 écoles du continent. Dans les nouveautés 92, Catherine, aidée par Laurent Montassine et Jean-Luc Robert, a imaginé des nouvelles activités d'« éveil sensoriel » adressées aux tout-petits et a confectionné des documents de présentation sur tous les sites remarquables de l'île dans l'espace de la réserve. Les sites de Pen-Men, de Port Méline (géologie), la Pointe des Chats (algues et coquillages), le secteur de Locmaria (plantes et algues comestibles) et les animations spéciales enfants ont été les plus de l'été. Fréquentées par plus de 900 personnes, ces animations étaient annoncées dans le guide pratique édité par l'Office de tourisme de Groix.

Les projets de la réserve

En juillet 93, la réserve fêtera ses dix ans, et ce sera l'occasion pour inaugurer la maison de la réserve au centre du bourg, l'occasion également d'inaugurer « les cent ans de recherche géologique sur l'Île de Groix », une exposition en cours de préparation avec Claude Audren, chercheur au CNRS de Rennes.

Durant cette saison 93, l'équipe mettra en place des nouveaux panneaux sur la faune et la flore dans le secteur de Porh Morvil, et de nouvelles animations seront imaginées pour s'initier à la botanique et au monde des insectes. Enfin, les gestionnaires espèrent voir aboutir auprès du Conseil général une demande d'acquisition de terrains littoraux près de la Pointe des Chats afin d'éviter une dégradation du site.

I - GESTION ADMINISTRATIVE

1.1. - Comité consultatif

Le comité consultatif s'est réuni le 19 octobre 1992 en Sous-Préfecture de Lorient.

1.2. - Gardiennage

Il est assuré par :

- Catherine PICHOT, garde-animatrice, salariée, assermentée, commissionnée par le Ministère de l'Environnement.

1.3. - Actions entreprises pour faire connaître et respecter la réglementation

* Prélèvement d'échantillons

. Informations, avertissements, contrôles systématiques des autorisations sur le terrain auprès des universitaires autorisés et minéralogistes amateurs.

* Chasse

. Depuis l'hiver 1991-1992, la pression cynégétique sur le domaine public maritime entre la Pointe des Chats et Locmaria a augmenté. Pour la saison 1992-1993, une vigilance accrue sera nécessaire.

* Déchets sauvages sur la réserve

. Toujours des dépôts de déchets de jardin à Porh Roëd et à Locquetas : avertissement auprès des riverains.

* Feu

. Traces de foyer à Locquetas et à la Pointe des Chats.

* Circulation motorisée

. Avertissement auprès d'une personne, qui en voulant récupérer une ancre du Sanaga, a abîmé la falaise.

. Avertissement auprès de quatre automobilistes et de trois motocyclistes sur la réserve pour circulation interdite.

. Un problème commence à se poser aussi bien à la Pointe des Chats qu'à Pen Men, c'est le stationnement des camping-cars. Le stationnement est autorisé mais non le campement ; or parfois, il est difficile de trouver la limite (linge qui sèche, chaises de camping dehors...) ; avertissement auprès de quatre camping-cars cet été. Un arrêté municipal pourrait être pris pour mieux gérer leur stationnement.

* Nettoyage des sentiers

. En août, l'équipe embauchée par la municipalité est venue nettoyer les sentiers sur la réserve à Pen Men sans avertir la garde-animatrice. Dans une réserve naturelle, où l'objectif prioritaire est la préservation de la nature, le sentier littoral a été beaucoup trop dégagé (ouvert sur deux à trois mètres de large). La garde-animatrice a prévenu la mairie afin que l'année prochaine un tel nettoyage ne se reproduise pas.

*** Tir sur espèce protégée**

. Il y a eu tir sur trois oiseaux d'espèces protégées (deux goélands et un fou de bassan). Malheureusement, les coupables n'ont pas été pris sur le fait. La gendarmerie a été mise au courant.

*** Utilisation du sentier littoral par les cyclistes**

. Les cyclistes sont de plus en plus nombreux à utiliser le sentier littoral entre Beg Melen et Pen Men. Outre le danger certain existant à rouler sur ce sentier escarpé en bord de falaise, ils occasionnent une gêne pour les piétons. Pour le printemps 1993, le sentier reliant Beg Melen à Pen Men par la lande sera élargi et une pancarte rappelant la réglementation en vigueur (les sentiers littoraux sont strictement réservés aux piétons) sera posée.

*** Travaux d'enterrement des lignes électriques à Beg Melen**

. Ces travaux se sont déroulés en complète concertation avec l'équipe de la réserve (réunion chantier avec la D.D.E., enlèvement des poteaux en respectant l'environnement), à sa grande satisfaction.

*** Pouces-pieds**

. Il est à déplorer que ni l'équipe de la réserve naturelle, ni les gardiens de phare et les sémaphoristes n'ont été mis au courant de la réglementation nouvelle concernant la pêche des pouces-pieds sur le littoral de l'île de Groix (voir annexe).

La garde-animatrice n'a été mise au courant qu'en août 1992 de cette nouvelle réglementation par les gendarmes de l'île, alors que l'arrêté a été pris au mois de mai 1992.

L'équipe a assuré la surveillance des sites, notamment lors des grandes marées, en dehors des périodes d'autorisation et sur le secteur protégé : avertissement auprès de huit personnes de la réglementation.

Le 20 janvier 1992, en présence de l'équipe de la réserve, les gendarmes de Groix ont interpellé deux marins pêcheurs pour pêche en zone interdite. Les trois sacs déjà récoltés ont été donnés au foyer des personnes âgées.

1.4. - Travaux d'entretien

- Sur le sentier littoral : entretien régulier de routine (coupe de fougères et ronces, ramassage de papiers...).

- Maintenance des panneaux, balises,...

- Nettoyage régulier (une fois par semaine) des grèves entre la Pointe des Chats et Locmaria et entre Locmaria et Locqueltas.

- Destruction d'une petite ruine allemande à la Pointe des Chats.

- Les prunelliers plantés au printemps 1991 n'ont pas résisté aux tempêtes : sur 139, une centaine sont morts, des boutures de fusain, tamaris, d'atriplex ont été plantées et entretenues.

- Les macérons sur le littoral de Locqueltas ont été fauchés au printemps.

- A Pen Men, le chemin de terre a été empierré grâce à des pierres provenant de la carrière municipale de Port Melun, après accord préalable de Monsieur Le Ménach, adjoint au maire.

- Remplacement systématique des plots bois arrachés ou cassés, limitant l'aire de stationnement à Pen Men (21 plots cette année).

- Coupe à la débroussailleuse des fougères à Biléric afin de diversifier le milieu et d'ouvrir le paysage, pendant le printemps et l'été.
- Empierrage des ornières du parking à Beg Melen.
- Peintures intérieures, extérieures, vernissage de l'escalier dans la maison de la réserve ainsi que entretien du sol.

1.5. - Actes de malveillance

- Quelques dégradations sur les panneaux pédagogiques installés à Pen Men et à la Pointe des Chats...
- Autocollants de règlementation arrachés, surtout à Locqueltas (neuf autocollants arrachés) où un panneau indiquant le parking a disparu pour la deuxième fois.
- Le panneau indiquant le site de la Tombe Viking a été dévissé et retrouvé à moitié consumé en bas de la falaise à Locmaria.
- Plots en bois à Pen Men arrachés (une douzaine...)

Il est à noter que cette année les actes de malveillance sont moins nombreux que les années précédentes.

1.6. - Aménagements

- Un panneau a été installé à l'emplacement de la Tombe Viking afin d'informer le promeneur de la présence de ce site unique en Europe.
- A la demande la municipalité, l'équipe de la réserve a fait installer une barrière au Camp des Gaulois et a posé deux panneaux : l'un expliquant l'intérêt du site, l'autre signalant le nouvel aménagement, afin de préserver le site de l'érosion due à la circulation motorisée.
- Ouverture en juillet de la maison de la réserve au bourg.

II - SUIVI NATURALISTE

Le suivi naturaliste fait partie de la mission confiée à Catherine PICHOT, garde-animatrice, mais de nombreuses contributions bénévoles demeurent.

2.1. - Avifaune nicheuse

Données 1992 pour les colonies d'oiseaux marins de Pen Men-Beg Melen :
(Recensement réalisé la deuxième semaine de mai par Catherine PICHOT et Laurent MONTASSINE).

- . Cormoran huppé : 34 couples
- . Goéland argenté : 413 couples
- . Goéland brun : 56 couples
- . Goéland marin : 3 couples

- . Pétrel fulmar : maximum 24 individus, pas de ponte

- . Mouette tridactyle : 2 petites colonies se sont installées cette année après 5 ans d'absence (départ en 1987)
L'une à Beg Melen : 9 couples se sont installés, 3 petits sont nés, un seul s'est envolé.
L'autre à Inévéli : 13 nids ont été construits, il y a eu six petits à l'envol.

- . Grand corbeau : Il a niché à Er Fons, 3 petits à l'envol.
Le couple de Quelhuit a eu cinq petits.

On observe une nette augmentation du nombre de goélands (+ 17 couples pour l'argenté, + 2 couples pour le marin + 27 couples pour le brun par rapport à 1989).

Par contre, le nombre de couples de cormorans huppés est moins élevé (- 20 couples par rapport à 1989). Cette année, le recensement a eu lieu par mer en bateau. Cette baisse est sans doute due, pour une part, à une surévaluation du nombre des couples lors des recensements antérieurs par la terre.

Le Pétrel fulmar n'a toujours pas niché cette année, il fréquente les falaises de Beg Melen depuis déjà 1976. Un couple s'est posé pour la première fois en 1982.

. A la Pointe des Chats, deux nids de gravelots à collier interrompu ont été observés, ainsi qu'un petit oisillon. Un tadorne de Belon femelle et huit petits ont été observés à Porh Pornene.

. Observations remarquables :

- Un milan noir et une cigogne en migration à Pen Men.
- L'aigrette garzette et le héron cendré sont des hivernants réguliers des rivages du secteur de Locmaria.
- Régulièrement l'hiver, vers Locmaria, un grand nombre de limicoles peuvent être observés : courlis corlieu, courlis cendré, grand gravelot, tournepierre, chevalier arlequin, chevalier gambette, bécasseau maubêche, bécasseau variable, huitrier pie, gravelot à collier interrompu...
- Cet hiver, deux pies bavardes ont été régulièrement observées vers Locmaria, ainsi qu'une Huppe fasciée en migration vers Locqueltas à l'automne.

2.2. - Bagueage - Atlas des oiseaux groisillons

Depuis fin 1989, 59 personnes ont apporté leur contribution à l'Atlas des oiseaux groisillons entrepris par Arnaud Le Dru, ornithologue vannetais.

6 015 observations ont été répertoriées. Arnaud Le Dru compte synthétiser un document pratique pour toutes les personnes intéressées qui pourront y trouver les localisations et les périodes de l'année préférentielle pour chaque oiseau. Cet atlas sera consultable à la maison de la réserve.

Arnaud Le Dru est venu baguer les oiseaux pendant quinze jours au mois d'août. Il s'est intéressé surtout au programme de bagueage des oiseaux sédentaires.

126 oiseaux ont été bagués qui représentent 16 espèces différentes. Frédéric Le Cornoux, Frédéric Reichert, Laurent Montassine, Jean-Luc Robert et Catherine Pichot l'ont aidé lors du bagueage (voir bilan de bagueage).

2.3. - Les animaux échoués ou blessés

L'hiver, il n'est pas rare d'apercevoir au large des côtes groisillonnes : pingouins torda, guillemots de Troïl, grêbes huppés et fous de Bassan.

Hélas, nombre d'entre eux viennent s'échouer sur les plages, en particulier lors des grandes tempêtes hivernales. 18 échouages ont été enregistrés. Ils sont confiés à la L.P.O. de Lorient pour envoi à la station de l'île Grande (Côtes-d'Armor).

Cet hiver, seulement six dauphins sont venus s'échouer sur les plages de Groix :

- Deux en janvier à Port St-Nicolas
- Deux en février à Port St-Nicolas et aux Grands Sables
- Deux en mars à Posquedoul et aux Chats

Les mensurations des dauphins ont été notées sur des fiches et envoyées à Océanopolis à Brest, qui s'occupe de collecter les données d'échouage pour les côtes sud de la Bretagne.

2.4. - Suivi Botanique

* A Locmaria

Cette année, 119 pieds d'Orphrys abeille ont fleuri à la Pointe des Chats. La population serait beaucoup plus importante si la circulation automobile était interdite sur la Pointe car les orchidées fleurissent dans les zones non perturbées (voir schéma).

Le chou marin a disparu à Porh Milo.

* A Locqueltas

Le macéron, plante envahissante, a été fauché, sur environ deux hectares, pour le troisième printemps consécutif. Les pieds s'épuisent peu à peu.

* A Pen Men

Sur proposition de Frédéric Bioret, une méthode de suivi a été choisie pour étudier la zone gyrobroyée ratissée et non ratissée de la lande près du phare, la pelouse aérohaline de la pointe de Pen Men et le bois de Biléric :

. La méthode des points contact : méthode consistant à comptabiliser les points de contact des plantes avec une aiguille tous les dix centimètres sur un transect de douze mètres. Pour chacune des espèces, la phénologie est étudiée, ainsi que les coefficients abondance-dominance sont étudiés (voir un exemple en annexe).

* Résultats

. Zone gyrobroyée du secteur de Pen Men

L'étude des graphiques du nombre de points contact sur le transect nous montre que la colonisation est beaucoup plus importante dans la zone gyrobroyée puis ratissée que dans la zone seulement gyrobroyée. Cependant, au cours des mois, ce phénomène devient moins net. Dans les deux cas, la colonisation est irrégulière.

Qualitativement, quelles sont les plantes qui colonisent ces zones ?

D'après les diagrammes, ce sont surtout les graminées, les mousses, les bruyères, les violettes et les ajoncs. On note une colonisation plus importante dans la zone ratissée, globalement, puis au cours du temps ce phénomène diminue surtout pour les graminées et les violettes ; par contre, la colonisation par les bruyères est nettement plus importante dans la zone ratissée ainsi que pour les mousses.

Dans la zone gyrobroyée, les bruyères sont-elles plus abondantes, dans le creux ou sur le haut des sillons ?

Les bruyères d'après le tableau semblent préférer les hauts de sillons.

Date	Nombre de points	
	Haut	Bas
4 décembre 1991	3	4
9 avril 1992	4	1
22 juin 1992	33	7
24 septembre 1992	73	10

L'étude de la phénologie et des pourcentages de recouvrement sur une plus grande surface nous montre l'importance des fougères qui recouvrent de 25 à 50 % de la zone.

- Zone de la pointe de Pen Men

On observe une augmentation du pourcentage de recouvrement de la végétation de novembre à juin, puis en septembre une chute brutale (80 30 %) Est-elle due à la pression touristique (piétinement), aux conditions atmosphériques (sécheresse puis lessivage par les eaux de pluie ?).

Le long du transect, au cours du temps, on observe une diversification des espèces végétales. D'abord poussent mousses et spergulaires, puis la fétuque, l'armérie et le plaitain corne de cerf ; en juin, la sagine (plante annuelle) prolifère, en septembre, elle a disparu.

- Bois de Biléric

Cette année encore, les fougères ont été coupées régulièrement, les plants s'épuisent peu à peu. Tout un cortège de plantes rudérales s'est installé : chardons, orties, grande berce, germandrée, mouron, rumeux (32 espèces différentes en septembre 1992).

L'intérieur du bois, où les arbres morts ont été enlevés, est envahi par les sureaux et les fougères aigles.

Le milieu se diversifie, il y a eu invasions de nouvelles plantes, l'évolution sera à suivre.

2.5. - Recherche géologique

- Programmes de recherche actuellement en cours :

. X. BARRIENTOS et S. SELVERSTONE (Harvard) : "Fluid heterogenitees associated with blue-schist/greenschist transition" Thèse soutenue par X. Barrientos à l'Université de Harvard.

. A.J. BAKER (Edinburgh, VK) : "Stable isotopic studies of the blues schist to greenschist transition"

. Cl. AUDREN (Rennes) et Cl. TREBOULET (Paris) : "Etudes thermodynamiques dans les schistes bleus"

- Deux articles sont parus cette année (consultables à la maison de la réserve)

. "Etudes géothermo-barométrique comparée des schistes bleus paléozoïques de l'ouest de la France (Ile de Groix, Bretagne méridionale et Bois de Cené, Vendée)" de Claude Triboulet.

. "Le lever magnétique et gravimétrique de Groix : une aide pour comprendre les structures profondes de l'île et son mode de mise en place" par Jean-Pierre Le Fort et Jean-Louis Vignerese.

2.6. - Recherche sur le gisement de pouces-pieds

L'étude de Jean-Pierre Cuillandre n'est toujours pas rendue.

Génération nature :

ateliers d'éveil sensoriel



En compagnie de Catherine, animatrice SEPNE, les enfants de CP découvrent leur environnement sensoriel sur les plages de la côte sud de l'île.

Plage de Por-Porhen, sur la côte sud de l'île, par petits groupes, autour de Geneviève, de Laurent, de Jean-Luc ou de Catherine, une vingtaine d'enfants groisillons participent aux ateliers d'éveil sensoriel : « Comment est-il le sable dans cette partie de la plage ? », demande l'animateur aux enfants. On le fait crisser entre ses doigts, on le sent, on le goûte, on observe ses grains... Les enfants confrontent leurs impressions...

Enfants détectives

« Ces ateliers ont été conçus pour des enfants de 5 à 9 ans. Nous avons privilégié une approche de la nature à travers leurs sensations ». Catherine, garde-animatrice permanente de la SEPNE (gestionnaire de la réserve François-Le Bail), et son mari, Jean-Luc Robert, instituteur à l'école de La Trinité, ont patiemment mis au point ces balades écologiques. Dans le vallon de Kermouzet ou du Storang, dans le bois de Bihéric ou sur la plage des Chats, les enfants détectives explorent leur environnement

grâce à des jeux ou des situations qui sollicitent tous leurs sens : toucher l'écorce d'un arbre les yeux fermés puis le reconnaître, retrouver sur une plage la plume, l'os de seiche ou le galet que l'on a reconnu au toucher, au fond d'un sac ; composer une collection d'objets récoltés sur la plage d'après une palette de couleurs : brun comme une algue, vert comme... un morceau de verre poli par la mer, jaune comme le sable ou bleuté comme la coquille d'une moule. Les bruits de la mer, les odeurs des plantes, la couleur de la roche, tout est prétexte pour éveiller la curiosité de l'enfant.

« Pour les plus grands, nous avons constitué des dossiers et des jeux plus élaborés autour de six concepts écologiques inspirés par l'école américaine (notions de chaîne alimentaire, de prédateurs, de mimétisme...) et j'ai déjà constitué un dossier thématique sur la géologie, adapté aux classes de 4^e », conclut Catherine...

Les générations nature grandissent à Groix...

III - ACCUEIL DU PUBLIC ET ACTION PEDAGOGIQUE

3.1. - Accueil

La réserve naturelle, site largement ouvert, est très fréquentée par les visiteurs de l'île.

Le gestionnaire se contente de signaler la réserve et d'apporter sur le site un maximum d'informations de la façon la plus discrète possible.

Cette année :

- * A la gare maritime de Lorient et au syndicat d'initiative de Groix, deux panneaux de présentation de la réserve ont été installés.

- * A Pen Men, la mini-expo se composait d'un panneau sur les réserves de nature en Bretagne, d'un second sur l'avifaune nicheuse, d'un troisième sur les réserves naturelles en France. Deux derniers panneaux présentaient le programme d'animations estivales et l'exposition orchidées.

- * A la Pointe des Chats, des panneaux exposaient l'histoire géologique de l'île, le programme d'animations estivales, les réserves naturelles en France et l'exposition des orchidées de Bretagne.

- * Durant l'hiver 1992, Catherine Pichot, avec l'aide Laurent Montassine et de Lionel Adam, a réalisé six documents présentant la flore, les oiseaux, les activités humaines d'hier et d'aujourd'hui des secteurs de Locmaria et de Pen Men. Ces documents pouvaient être gratuitement retirés à la maison de la réserve (voir annexes).

- * La réserve naturelle dispose d'un nouvel équipement pour valoriser le patrimoine, développer l'information et la connaissance auprès du public et des scolaires. Le chantier a beaucoup mobilisé l'équipe de la réserve cette année. La maison, située au bourg, a ouvert ses portes le 10 juillet. Une exposition sur les orchidées de Bretagne y était présentée. De 10 heures à 12 heures et de 17 heures à 19 heures, tous les jours, sauf le dimanche soir, un point d'information et de vente de documents y était assuré. Une signalisation a été mise en place dans le bourg pour guider les visiteurs.

2 000 personnes ont été accueillies en un mois et demi.

3.2. - Programme pédagogique

- * Animations sur l'année

3 450 personnes ont participé à des animations depuis octobre 1991.

dont printemps-hiver : 2 519

été : 931

soit une augmentation de 15 % par rapport à 91

La demande en animations pédagogiques est surtout importante du mois d'avril au mois d'août. Cependant, on observe un accroissement des demandes d'animations hors saison (surtout en octobre, février, mars) ; tendance qui s'accroîtra sans doute avec la notoriété de la réserve.

* Au printemps-hiver

Ont été accueillis : Enfants : 1 798
Adultes : 721
Total : 2 519 personnes

Cette année, l'intervention dans les classes groisillonnes s'est accentuée (23 animations en 1992 pour 13 en 1991). L'effort est à poursuivre. La demande de la part de Jeunesse et Marine a aussi beaucoup progressé (33 demandes en 1992, 15 en 1991).

- Un travail important a été réalisé par Catherine Pichot afin d'améliorer les animations proposées aux enfants :

. Conception de documents présentant les animations aux instituteurs, documents à compléter par les enfants (voir annexes)

. Animations adaptées aux différents niveaux : d'éveil sensoriel pour les petits, plus scientifiques pour les plus grands ainsi que des animations d'après les travaux des Américains : Joseph Cornell et Steve Van Matse pour faire découvrir les concepts écologiques fondamentaux aux enfants.

. Des animations ont été proposées à toutes les vacances scolaires, la demande est très forte aux vacances de Pâques surtout (moyenne de 25 personnes par animation).

* Eté

Catherine PICHOT avec Franck CALLOCH au mois de juillet, Frédéric Reichert au mois d'août ont proposé 137 animations.
110 ont été réalisées, concernant 931 personnes.

La moyenne par animation a été de 8 personnes. 23 animations ont été réalisées pour des groupes :

3.3. - Visiteurs géologues - stages d'étudiants

Cette année, il n'y a pas eu de demande de prélèvement d'échantillons. Par contre, le nombre de visiteurs géologues et d'étudiants en géologie a doublé par rapport à 1991 (12 visites de groupes).

3.4. - Information et communication

Depuis octobre 1991, 13 articles sont parus dans la presse

- Edition de la "Lettre de la Réserve n°3", diffusé gratuitement dans tous les foyers de l'île (1 000 exemplaires).

- Grâce à l'Office du Tourisme de Groix, une présentation de la réserve naturelle ainsi que les programmes des animations estivales sont parus dans le guide pratique 1992 de l'île de Groix (voir document). Un tiré à part de 2 000 exemplaires a été aussi distribué dans les commerces, à la maison de la réserve ainsi qu'aux offices de tourisme de Groix, Lorient et Ploemeur.

- Pose de 40 affiches sur les animations estivales dans les commerces, ainsi que de 40 affiches sur l'exposition "Les Orchidées de Bretagne".
- Pose des panneaux habituels présentant la géologie de l'île de Groix à la Pointe des Chats, les oiseaux à Pen Men ainsi que les réserves naturelles en France et en Bretagne.
- Programme d'animations aux vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février, Pâques) avec publicité dans une douzaine de commerces et par voie de presse (Ouest-France, Télégramme, Les Nouvelles de l'île de Groix).
- Catherine PICHOT a présenté un diaporama sur la réserve naturelle au foyer des personnes âgées de Gréhal et au club du 3ème âge au bourg. Elle a également participé à la formation continue des animateurs de Jeunesse et Marine à Porh Lay et d'un groupe d'interprètes de l'Institut National du Patrimoine.

IV - DIVERS

* Catherine PICHOT a complété sa formation par :

- un stage d'ornithologie du 7 au 12 septembre à Ouessant, proposé par Bruno Bargain de la SEPNB
- Elle a participé systématiquement aux travaux sur le terrain avec les spécialistes de passage sur l'île : Claude Audren (géologie), Arnaud Le Dru (ornithologie).

* A la demande de la commune, la SEPNB a participé à une réunion de travail sur le problème délicat des déchets de l'île, réunion pour laquelle, la SEPNB avait préparé un document d'analyses et de propositions pour la mairie.

* Affaires en cours :

- Demande renouvelée de modification du décret de classement de la réserve pour intégrer la protection de l'estran suite au libellé litigieux actuel.
- Dossier déposé au Conseil Général du Morbihan pour l'acquisition des terrains littoraux proches de la réserve à la Pointe des Chats dans le but de mieux gérer ces espaces dégradés.
- Dossier déposé au Conseil Général du Morbihan, pour obtenir une subvention pour les travaux de la maison de la réserve.
- Les gestionnaires de la réserve participent toujours activement au niveau national aux travaux de la Conférence Permanente des Réserves Naturelles.

BILAN PAR RESERVE

ILE DES LANDES (35)

Conservateur : Fanc'h PUSTOC'H

SUIVI NATURALISTE

1 . Oiseaux

Goéland argenté : 1180/1200 couples
Goéland brun : 50/60 "
Goéland marin : 60/65 "
Huitrier pie : 2 "
Grand cormoran : 215/220 "
Cormoran huppé : 540/560 "
Tadorne de Belon : 15/20 "

Augmentation importante du nombre de nicheurs de goélands argentés (+ 400 environ) et de cormorans huppés. (+ 90 environ).

Evolution de 1987 à 1992

	1987	1989	1990	1991	1992
Goéland argenté	650	850/950	750/850	750/850	1180/1200
Goéland brun	50	40/60	40/60	40/60	50/60
Goéland marin	40	38/45	35/45	40/45	60/65
Huitrier pie	3	3	3	2	2
Grand cormoran	137	183/190	250/270	240/260	215/220
Cormoran huppé	253	350/380	330/360	450/470	540/560
Tadorne de Belon	15	25	20/25	15/25	15/20

2 . Végétation

Une cartographie de la végétation a été réalisée par Fred BIORET et Bernard FICHAUT en mai, au cours d'une mission à laquelle participait M. GEHU, professeur à la l'Université de Lille, dont les connaissances historiques de la végétation du littoral breton sont d'une grande aide. La carte sera éditée dans le Travaux des Réserves 1992.

Il s'agissait de faire un point sur l'impact des colonies sur la végétation. 20 espèces de la lande et de la pelouse ont disparu au profit de 30 espèces nitrophiles. Les années de sécheresses successives ont provoqué une réduction de la végétation offrant des zones supplémentaires pour l'installation des oiseaux nicheurs.

GESTION

Le matériel nautique sera reformé après de bons et loyaux services. Fanc'h a la possibilité de disposer des services d'un centre nautique pour toute mission nécessitant un passage sur l'île.

GRAND CHEVRET (35)

Conservateur : Patrick LE MAO

SUIVI NATURALISTE

Recensement effectué le 26/05/92 avec l'aide de D. GERLA, et A. BLANQUAERT

Grand cormoran	:	21 nids	En deux noyaux (NO : 18, N : 3). Pontes très étalées (présence de débuts de pontes et de jeunes à l'envol)
Cormoran huppé	:	350 couples	Colonisation importante sur le parterre de lavatères (> 100 nids), le reste sous éboulis et dans crevasses.
Goéland argenté	:	680 "	(1 ponte de 3 oeufs)
Goéland brun	:	4 "	
Goéland marin	:	2 "	
Huitrier pie	:	2 "	
Pipit maritime	:	1 "	

Explosion démographique chez les cormorans huppés (+ 170 couples), dont le nombre de couples atteint un record. L'effectif de grand cormoran augmente également mais ne remonte pas la pente constatée depuis 1988/1989. Ceci peut -être expliqué par des échanges entre les diverses colonies d'Ille-et-Vilaine. L'augmentation de goélands argentés de 1991 se poursuit avec + 130 couples.

CAPTURES D'OISEAUX MARINS

15 cadavres de cormorans huppés (moitié juvéniles et moitié adultes) ont été récupérés sur la plage de la Guimorais dans la deuxième quinzaine de juin. Cause de la mortalité : noyade dans des filets en nylon (dits japonais). Quelques cadavres portaient des mailles autour du cou et des ailes. Le nombre de victimes a pu être plus important (dispersion par les courants) quoique les filets soient placés très près de la côte, autour de l'île.

ILE AU MOINE (35)

Conservateur : Daniel GERLA

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 Oiseaux nicheurs

Recensement : 5 mai

Sterne pierregarin : 172 couples (- 8 / 1991)
 Goéland argenté : 2 couples avant éradication (- 4 /1991)
 Goéland brun : 1 couple avant éradication (-1 /1991)
 Tadorne de Belon : 10 sites, dont 3 avec succès (+4 /1991)
 Canard colvert : 1 couple (11 oeufs)
 Pigeon ramier : 1 couple (2 jeunes)
 Merle noir : 1 couple (>1 jeune)
 Accenteur mouchet : 1 couple (2 jeunes)
 Linotte mélodieuse : 2-3 couples

Sternes :

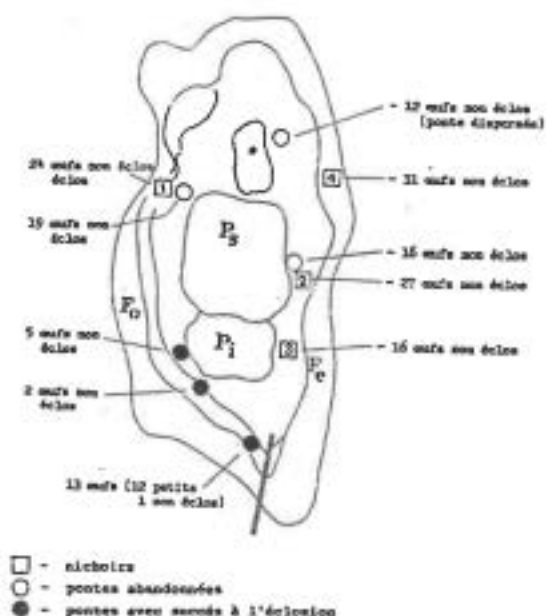
(voir chapitre "Observatoire de sternes")

Pas de Dougall observée sur l'île, ni en vol.

Légère baisse du nombre de pierregarins. Près de la moitié de la colonie est installée la façade ouest de l'île et le reste se répartit 3 autres zones (façade est et 2 plateaux sur le haut).

Goélands : le nombre d'installations avant éradication diminuée.

Tadorne de Belon :



	1991	1992
Nombre de sites occupés	6	10
Utilisation des nicher	2/2 échec	4/4 échec
Sites avec succès de reproduction	2	3

I.2 Autres observations :

Hérons, bécasse (mi-février).

4 sternes caugek adultes avec 2 jeunes (début août).

II - GESTION

Les différentes opérations ont été effectuées avec l'aide de Patrick Le Mao. 11 sorties ont eu lieu sur la réserve pour les diverses missions.

I.1 Débroussaillage

3 sorties en mars, ont permis de dégager les plateaux sur une plus grande surface et de faucher la façade ouest.

II.2 Eradication

Deux missions pour la pose d'appâts et récupération des cadavres les 6 et 12 mai, puis une de vérification le 13 mai ont été effectuées.

II.3 Recensement

Des fiches ont été élaborées afin de réduire le temps de présence sur l'île au cours de la nidification. Cela permettra de visualiser les mouvements éventuels de la colonie de sternes au fil des saisons.

DATE :

TOTAL STERNES :

OBSERVATIONS :

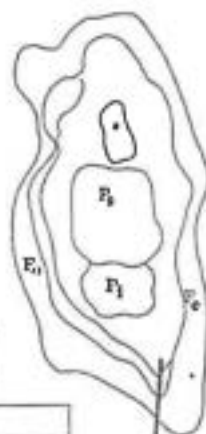
Fc : Façade est

Fo : Façade ouest

Ps : Plateau supérieur

Pl : Plateau inférieur

ZONE	PLATEAU INFÉRIEUR
1 w	
2 w	
3 w	
Tadorna	
autre	



GALERIES DE CORBINIERES-BOEUVRES (35)

Conservateur : Guy-Luc CHOQUENE

I - SUIVI BIOLOGIQUE

Comptages réalisés par le conservateur.

Un total de 110 chauves-souris a été recensé dans le réserves cet hiver.

Grand murin	: 64
Grand rhinolophe	: 42 (+ 14 /1991)
Murin de Daubenton	: 0
Murin de Natterer	: 3
Murin à moustaches	: 1

Légère hausse de la population hivernale due à une augmentation des Grands Rhinolophes dans la Réserve. Hôte exceptionnel en 1990 un Murin à moustaches a séjourné dans la réserve. Par contre ni Murin de Daubenton ni Mystis recensés en 1991.

II - GESTION

Le cadenas fermant l'une des galeries a été cassé au printemps. Les ordures qui y ont été déposées en seront retirées.

LA COLOMBIERE (22)

Conservateur : Jean-Paul RIVIERE

Garde : Robert DELISLE

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 La colonie:

Recensement : 4 juin 1992 par G. ROLLAND, A. DEPAYS, F. LANG

Sterne pierregarin : 40-47 couples
Sterne caugek : 21-30 couples
Sterne de Dougall : 1 couple
Huitrier-pie : présent

La colonie de sternes se maintient. Les pierregarins étaient moins nombreuses, mais les caugeks ont augmenté. Ces fluctuations ne signifient pas grand chose, du fait des fréquents échanges de reproducteurs entre les différents sites alentours.

La reproduction du couple de Dougall a probablement réussi. Un juvénile a été observé dans la première quinzaine de juillet.

I.2 Autres observations ornithologiques :

Goélards argenté, brun et marin, cormoran huppé, tournepierre, courlis, sont régulièrement présents.

Ponctuellement : corneille noire, chevalier sp, mouette rieuse.

II - GESTION

Jean-Paul Rivière a remplacé Yvan Le Breton dans la tâche de conservateur. Malheureusement, une grave maladie ne lui a pas permis d'être aussi présent sur le site qu'il l'aurait voulu.

Les amis et le fils de M. Rivière ont assuré une surveillance pendant l'hiver et le printemps.

II.1 Dératisation

Effectué le 6 mai

Pas de trace de rat sur l'île, mais dépôt de raticide, pour prévention.

II.2 Eradication de goélands argentés

Au cours de la même mission, une vingtaine d'appâts a été posée sans que des cadavres éventuels aient été récupérés.

Les goélands semblent avoir déserté l'île pour ce qui est de la nidification. Ils sont néanmoins présents régulièrement (adultes et juvéniles) comme d'autres espèces cherchant un reposoir. Ils n'ont pas provoqués de dérangement visible sur la colonie de sternes.

II.3 Recensement

Effectué le 4 juin

II.4 Suivi et surveillance

Deux surveillants se sont succédé entre le 15 mai et le 15 juillet et ont assuré 40 jours de surveillance sur l'eau, lorsque la météo le permettait, ou de la côte à marée basse.

Aucun débarquement n'a été constaté.

Les limites de l'arrêté de biotope sont respectées après information auprès des plaisanciers. Il est à déplorer la récurrence de pêche à la traîne très près de l'île par certains professionnels peu soucieux du règlement.

Le météo de ce printemps n'a pas attiré les plaisanciers en grand nombre dans la baie de Lancieux. De ce fait, les interventions ont été moins nombreuses cette année.

Localement, les centres nautiques, notamment celui de Saint-Cast, ont proposé d'assurer un rôle d'information aussi bien sur mer qu'au sein de leur centre.

II.5 Signalisation

Le problème reste d'actualité. Les panneaux mis à disposition, tardivement (début mai), ne correspondaient pas au modèle établi en accord entre la SEPNE et Le Conseil Général des Côtes-d'Armor. Le système de fixation, rendant les panneaux amovibles, paraît néanmoins très intéressant. L'installation de panneaux adaptés sera faite dans l'hiver 1993.

II.6 Information

Des affichettes ont été distribuées sur la commune de Saint-Jacut, dans les commerces et quelques-unes à Saint-Cast et Lancieux.

Deux articles dans la presse locale et parution dans un dépliant touristique sur la commune de Saint-Jacut

II.7 Divers

La Commune de Saint-Jacut a mis à disposition une place au camping municipal, ainsi qu'un mouillage pour le zodiac et en a assuré l'accès.

ILOTS DU CAP FREHEL (22)

Conservateur : Section de Fréhel-Matignon-Saint Cast

I - SUIVI NATURALISTE

Assuré par : Yannick BOURGAULT, Michel GUET, Danielle et Yvon LE GARS, Yves CONSTANTIN.

Recensement : 18 mai

Concerne les colonies entre les îles de La Banche et La Fauconnière, ainsi que les falaises la Pointe du Jas et la Pointe de la Teignouse.

I.1 Les colonies

Petit pingouin : 10 couples cantonnés

Guillemot de Troil : 103 couples - moins de 20 poussins -
Prédation par un couple de corneilles

Mouette tridactyle : ? - quelques jeunes à l'envol -
(fin juillet après transfert tardif
de la colonie à la Pointe du Jas)
Prédation par un couple de corneilles

Pétrel fulmar : 90-110 individus en mars avril
- 6-8 pontes -
- 1 jeune à l'envol en août
(Pointe de la Teignouse) -

Cormoran huppé : non comptés, mais explosion démographique

Goéland marin : + 12 couples (Pointe de Jas)

Huitrier pie : 1 couple (Rocher de la Teignouse)

Grand corbeau : 1 couple (abandon en cours de couvaison)

Le couple de corneilles spécialisées dans la prédation des colonies de mouettes tridactyles et de guillemots a encore sévi cette année, perturbant considérablement la reproduction des ces deux espèces.

Un comptage exhaustif des sites à petits pingouins a été fait par mer et a permis d'en "découvrir" de nouveaux, ce qui ne signifie pas qu'ils existent seulement depuis cette année. Des pitons d'assurance pour escalade ont été installés en septembre juste au niveau de l'un des sites de la pointe de la corne de brume et risque de déranger le couple pour la prochaine saison.

I.2 Autres observations :

I.2.1 Oiseaux

1 macareux moine en vol en juillet près des falaises.
Passages de plus en plus fréquents d'aigrettes garzettes
Présence de grands cormorans sur l'amas du Cap

I.2.2 "Sous-marins"

Passages de dauphins communs en juillet au large du Cap Fréhel et en août au Fort La Latte.
Observation de 2 poissons lunes le 3 août, entre le Cap Fréhel et la Pointe du Jas.

II - GESTION

II.1 Suivi surveillance

La mission de recensement avait également pour objectif d'actualiser les cartographies de sites de nidification, afin de faciliter les recensements et suivis ultérieurs.

Le centre Nautique de Saint-Cast-Le-Guildo a proposé une aide logistique en mettant à disposition un zodiac, indispensable pour une meilleure observation des falaises, difficilement possible de terre dans certains endroits.

II.2 Anti-prédation

Une demande de battue administrative a été faite pour éliminer le couple de corneilles prédatrices.

BOIS DE KERHOROU (22)

Conservateur : Jacques PETIT

I- SUIVI NATURALISTE

Les corbeaux freux nichent toujours dans le bois (5 nids en moyenne depuis le début du suivi).

Suite aux dégâts occasionnés par la tempête de 1987 des plantations d'arbustes avaient été effectuées en 1989. Châtaigners et hêtres ont bien pris, par contre les chênes ont visiblement mal supporté les sécheresses des années suivantes.

II - GESTION

* Nécessité d'un nettoyage (bois mort) et d'un débroussaillage partiel.

* Ce site biologique appartient également au patrimoine culturel du Pays de l'Argoat. Il est donc très fréquenté pendant la saison estivale. Sur la demande des riverains, un parking a été aménagé par la commune en bordure de la commune.

* A noter que ces mêmes riverains sont très sensibles à la protection du site.

SOUTERRAIN DU GRAND ROCHER (22)

Conservateur : Joel GUERIN

I - SUIVI NATURALISTE

Grand rhinolophe : 66 individus
Petit rhinolophe : 2 individus
Murin à moustache : 2 individus

Cela représente le maximum d'individus observés au cours de l'hiver 91-92 qui enregistre une chute de 10 individus (grands rhinolophes). Pourtant, rien d'anormal n'a été constaté durant les visites à la grotte.

Le nombre moyen de grands rhinolophes en hivernage baisse cette saison, alors que la progression était régulière depuis les premiers recensements :

Au cours de l'hiver	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
Moyenne du nombre de grands rhinolophes	37	63	61	67	52

La période froide de fin janvier à début février a attiré deux murins à moustache, comme l'an passé. Par contre, le murin de Natterer n'a pas été revu. L'effectif de petits rhinolophes augmente entre les deux grottes. Le 24 novembre 1991 et le 5 janvier 1992 ont été comptés : 1 petit rhinolophe dans la réserve et 5 dans la grotte voisine.

Un grand et un petit rhinolophe ont été trouvés morts durant l'hiver. Depuis 1987, cela monte à 3 le nombre de décès.

Le détecteur à ultra-sons, acquis cette année (budget Ministère de l'Environnement) a permis de vérifier que les grands rhinolophes (en hivernage) émettent bien à 65 khz. Cet été, l'écoute des pipistrelles communes (au gîte) a indiqué des fréquences émises à 20 khz, ce qui correspond aux appels sociaux.

II - ANIMATION

En juillet et en août, collaboration à deux visites guidées du Grand Rocher avec l'association du centre culturel de Flestin-les-Grèves. La première visite a rassemblé 30 personnes et la seconde 70.

III - PROJETS

- Grâce au détecteur à ultra-sons, déterminer les différences de fréquences émises que ce soit au gîte, en sortie de grotte, en chasse pour le grand et le petit rhinolophe et les enregistrer.

- Monter le dossier avec l'ABRET et France Télécom pour étudier les variations de température et d'humidité dans la grotte. L'utilisation d'une ligne téléphonique et d'un minitel permettra la lecture et l'enregistrement des mesures sans avoir besoin d'aller dans la grotte, évitant ainsi le dérangement occasionné par ce genre d'expérience.

Randonnées aux Landes du Cragou

17 F 21.8.92

L'entendement de l'homme et de la nature

Les Landes du Cragou, la plus grande réserve de Bretagne (250 ha gérées par la SEPNE) est une véritable arche où l'homme comme les centaines d'espèces animales et florales y vivant ont trouvé leur place dans une cohabitation harmonieuse. Balade et itinéraire d'un projet naturaliste.

Dans ce paysage que l'on a coutume de dire désolé, la vie s'organise suivant des lois millénaires : celle de la nature. Une nature où l'homme est inclus et joue avec l'équilibre. Personne aussi bien que Danièle Pesquer, l'animatrice de la réserve, ne saura vous l'expliquer. Bien sûr l'option guide est facultative, mais pour ouvrir les yeux et sa compréhension aux multiples dépendances des éléments vivants ici c'est... idéal. Parce si les poneys, les vaches nantaises (dont il ne reste plus que 40 spécimens au monde), les rapaces (buses, éperviers, faucons, busards cendrés et autres busards Saint-martin), les courlis et divers oiseaux nicheurs, peuvent être à portée d'œil ou de jumelles, il en va autrement des bousiers, des 120 espèces de papillons de nuit et des très discrètes plantes carnivores. C'est qu'ici depuis 1984, la nature est sous haute surveillance.

Les agriculteurs aussi

C'est aussi à cette époque que quelques naturalistes du Pays de Morlaix commencent à s'émouvoir et à prendre conscience du danger qui pèse sur l'objet de leur attachement : enrésinement, abandon des terres par l'agriculture. La mobilisation ne tarde pas. En 1986, ce sont les premiers achats de parcelles, puis les premières visites du site par la SEPNE, association aujourd'hui responsable de 40 sites bretons. L'objectif est sans ambiguïté : gérer un espace toujours entretenu par l'homme et y maintenir le plus d'espèces pos-

sibles. Le principe, simple : favoriser le travail des agriculteurs, la fauche des landes et le pâturage extensif, il faut dire que l'idée que ces petits bouts de terre n'avaient aucun intérêt agricole prévalait alors.

Bref, l'opération s'est vite révélée être autre chose qu'une expérience entre naturalistes. Les agriculteurs, concernés par le problème des friches et voyant leur extension d'un mauvais œil, se sont ralliés au projet. Aujourd'hui le pari est plus que tenu : on a refauché non seulement des anciennes landes, mais des nouvelles. Les animaux implantés continuent leur travail de piétinement, de broute et d'amendement des terres.

Nouvel abri

L'exemple du Cragou n'a sans doute pas fini de faire parler de lui. Sur la base des études qui y sont faites, l'ensemble des Monts d'Arrée pourrait bénéficier de mesures d'aides directes aux agriculteurs dans le cadre du fameux article 19 de la Communauté européenne qui entend favoriser toute pratique soucieuse de l'environnement. Réponse devrait être donnée d'ici à la fin de l'année. Mais l'équipe gestionnaire de la réserve du Cragou ne s'endort toujours pas sur ses lauriers. Cet été un nouvel abri pour le troupeau de

L'abri des poneys Dartmoor se construit peu à peu à partir d'une technique originale : l'utilisation de balles de landes séchées reliées par un mélange de chaux, de sable et de lande.



Repères

Visites des Landes du Cragou, tous les jours à partir de 14 h jusqu'à fin août. Rendez-vous au Musée du Loup et du paysage au Cloître Saint-Thégonnec. L'animatrice vous attend ensuite à l'affût pour deux visites découvertes à 15 h et 16 h30. Prix : 10 F, adultes ; gratuit pour les enfants. Renseigne-

ments au 98 79 70 36 ou au 98 78 67 98.

Les personnes intéressées par la technique de construction utilisant les balles de landes séchées enduites de chaux, sable et lande ou les volontaires pour participer à l'édification de l'abri de poneys peuvent contacter Pascal Thépaut au 98 63 30 95.

pones Dartmoor est en construction. L'initiative ne manque pas d'originalité puisque la technique utilise des balles de landes séchées reliées entre elles, puis entièrement recouvertes, par un mélange de chaux, de sable et de lande. Pascal Thépaut le détenteur de ce savoir-faire a d'ailleurs à son actif l'édification de maisons individuelles basées sur ce principe. Parallèlement se poursuit la cartographie du bois de crête et jusqu'en novembre l'inventaire sur les bousiers. L'œuvre de découverte n'est décidément pas prête de s'achever !

LANDES DU CRAGOU (29)

Conservateur : François de BEAULIEU

Garde : Claude SUDRAT

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 Bilan ornithologique

Busard cendré	:	5 couples	
Busard Saint-Martin	:	3/4 couples	- 7 jeunes au moins à l'envol - - 3 tués au nid, par un prédateur
Courlis cendré	:	4/5 couples	
Hibou moyen-duc	:	2 couples	
Pie grièche écorcheur	:	présente	- nidification probable
Faucon crécerelle	:	présent	- nid non trouvé
Buse variable	:	présente	
Epervier	:	présent	- nid non trouvé
Engoulevent	:	3/4 individus chanteurs	
Vanneau huppé	:	1 couple	- nid dans champ de colza (stationnement adultes et jeunes dans une prairie humide)

I.2 Autres inventaires en cours

- * Cartographie des usages de terrain (B. FICHAUT)
- * Papillons diurnes et nocturnes (P. FOUILLET)
- * Coprophages, Carabes (P. FOUILLET, G. TIBERGHEN)
- * Odonates (A. MANACH)

I.3 Recherches

- * Toponymie (F. de BEAULIEU, MADEG)
- * Capacités de charge du milieu en bétail en fonction de la présence des coprophages (P. FOUILLET, G. TIBERGHEN)
- * Réalisation du plan de gestion de la réserve, suivant le guide méthodologique de la CPRN (F. de BEAULIEU, B. FICHAUT), dans le cadre du projet d'application dans les Monts d'Arrée, des mesures européennes de maintien d'une agriculture respectueuse de l'environnement (article 19).

II - GESTION

II.1 Pâturage

- * Poursuite de l'expérience avec les poneys Dartmoor :
 - 3 femelles et 3 poulains - mise bas de 2 femelles et 1 mâle
- * Arrivée de 2 vaches Nantaises de Bois-Joubert, pour raisons sanitaires (Mesure de prévention contre la brucellose). Production de 3 veaux.
- * Fauche de parcelles de vieille lande.
- * Création d'un enclos de 25 ha en bordure du groupement forestier, où 20/25 bovins ont été installés (limousins et autres), par des agriculteurs locaux.

II.2 Gardiennage

* Présence assidue de Claude SUDRAT en mai-juin.

Constat de destruction d'un nid de busard Saint-Martin par un carnivore.

II.2 Balisage - Signalisation

Remplacement du fléchage "réserve" entre le bourg du Cloître Saint-thégonnec et la réserve.

II.3 Aménagements

* Pose de clôtures supplémentaires.

* En cours :

- construction d'un nouvel abri à poneys, au cours d'un stage, utilisant de manière expérimentale, de s balles de landes pressées, recouverte d'un enduit à la chaux.

- sentier avec passages sur pilotis.

II.4 Equipement

* Achat de jumelles de vision nocturne et d'une radio

Le travail de gestion de la réserve, prenant de l'importance, a été rendu possible par l'emploi de deux personnes en CES. Le départ de Catherine NEVOUX (responsable du troupeau, jusqu'en automne) et la fin du contrat de Danièle PESQUER (animation, entretien, surveillance et troupeau depuis l'automne) en avril 1993, obligent à envisager une permanence sur le site.

III - ANIMATION - PROMOTION

III.1 Relations extérieures

* Bonne évolution des relations sauf avec la commune de Plougonven.

* Mise à disposition des cantonniers par la Commune du Cloître-Saint-Thégonnec pendant une journée.

* Nombreuses rencontres avec les élus et les administrations :

Conseil Général du Finistère (Périmètre de préemption)

Parc Régional d'Armorique - DDA - DIREN (Article 21)

* Représentants de CTNC (Cornish Trust for Nature Conservancy) et du DWT (Devon Wildlife Trust)

III.2 Presse - Diffusions

* Article dans la presse locale

* Envoi de "La Lettre de la Réserve" N°3

* Réédition corrigée du précédent dépliant

III.4 Divers

Article pour Travaux des Réserves - Tome IX

Pratiques écologiques en agriculture

Une « Première »

OF 8.2.92

dans le Parc d'Armorique

QUIMPER. — Le comité technique national agriculture-environnement a accepté la candidature du Parc d'Armorique pour l'application, dans les landes des Monts d'Arrée, du fameux article 19 de la Communauté européenne.

Cet article prévoit le soutien, sous forme d'aides directes aux agriculteurs, de toute pratique respectueuse de l'environnement. Le mouvement a été enclenché par la SEPNE sur les landes du Cragou, autour du Cloître Saint-Thégonnec (notamment fauche de litière pour respecter la nidification). Depuis, de nombreux partenaires se sont mis autour d'une même table en vue de ficeler le dossier.

Ce dossier du Parc constitue, précisément, le premier actuellement en cours en Bretagne. C'est l'aboutissement d'un travail engagé par le conseil scientifique du

Parc, les associations (SEPNE, Fédération des chasseurs), les partenaires agricoles (Chambre, syndicats, Adasea), les élus locaux, le conseil général.

« Il s'agit maintenant, explique-t-on au Parc d'Armorique, de mettre en place une « OGAF-Environnement » à destination des agriculteurs volontaires des Monts d'Arrée afin de leur permettre d'exploiter rentablement les landes en l'état naturel, en relation avec leurs activités d'élevage ».

Des données techniques restent à préciser. Elles seront peaufinées dans l'année qui vient. Si le projet est ensuite avalisé au niveau national (Chasea) et bruxellois, la CEE et l'Etat apporteront un maximum de six millions de francs à destination des agriculteurs, pour une durée de cinq ans. Application, au mieux, courant 1993.

Écologie : le Parc d'Armorique retenu

Le comité technique national Agriculture-environnement a accepté la candidature du Parc d'Armorique pour l'application, dans les landes du Cragou, du fameux article 19 sur les pratiques écologiques en agriculture. Une « OGAF-Environnement » (Opération groupée d'aménagement foncier) devrait maintenant se mettre en place à destination des agriculteurs volontaires. Si Bruxelles donne son feu vert, la CEE et l'Etat apporteront un maximum de 6 millions de francs sur cinq ans.

OF 8.2.92
L'âge agricole

Réserve des landes du Cragou

30 000 F de la fondation Ushuaïa

OF 17 Janv 92

Après la Fondation de France, c'est aujourd'hui au tour de la jeune fondation Ushuaïa de soutenir financièrement les projets de la SEPNB pour la gestion de la réserve des landes du Cragou, au Cloître-Saint-Thégonnec. Ce matin, François de Beaulieu, le conservateur de la réserve, recevra à Paris un chèque de 30 000 F de la part de la fondation créée à l'initiative de l'animateur de télévision Nicolas Hulot.

En décembre dernier, via la SEPNB, la réserve du Cragou a reçu 150 000 F de la Fondation de France. La gestion des 300 hectares de landes et tourbières, sur laquelle travaille le conservatoire breton, avait séduit l'organisation. « Ce sont surtout les arguments

scientifiques qui avaient convaincu la fondation », explique François de Beaulieu, le conservateur de la réserve.

Accueil et pédagogie

Avec un chèque de 30 000 F,

Ushuaïa récompense aujourd'hui les aspects moins techniques, mais tout aussi indispensables, de l'accueil du public, de la communication et de la pédagogie de la réserve. « La fondation Ushuaïa avait déjà noué des contacts avec la SEPNB, explique François de Beaulieu. Puisqu'elle avait déjà

travaillé avec elle sur des voyages pédagogiques pour les jeunes, dans l'archipel d'Iroise. »

Ce nouvel apport financier ne sera peut-être pas le dernier. « Nous avons d'autres fers sur le feu », précise le conservateur. D'autres dossiers de soutien sont

actuellement déposés sur les bureaux de différents organismes. De quoi mener à bien les différents projets de protection du paysage et des espèces menacées : achat de poneys Dartmoor, matériel d'élevage, formule de pâturage extensif, suivi scientifique, maintien des exploitations agricoles...



Après 150 000 F de la Fondation de France, la SEPNB va recevoir 30 000 F de la Fondation Ushuaïa, pour sa gestion de la réserve du Cragou, au Cloître-Saint-Thégonnec.

ILOTS DE LA BAIE DE MORLAIX (29)

Conservateur : Ewenn de KERGARIOU

Garde : Michel QUERNE

I - SUIVI ORNITHOLOGIQUE

I.1 Recensement des colonies

Macareux moine	:	13/15 couples - léger mieux et espoirs avec couples immatures sur nouveaux sites ou terriers remis en état.
Grand cormoran	:	82/85 couples sur Ricard, et tentative vaine sur Ar chlaz koz (+ 13-16 /1991)
Cormoran huppé	:	250 couples environ, dont 103 sur Ricard (+ 39 /1991)
Huitrier pie	:	25 couples, dont 13 sur l'île aux Dames (+2 /1991)
Tadorne de Belon	:	5/6 couples (île aux Dames, Ricard et Beclem)
Canard Colvert	:	4/5 couples (île aux Dames et Ar chlaz)
Pipit maritime	:	20 couples environ (stable)
Goéland marin	:	115 couples environ (+5 /1991)
Goéland brun	:	105 couples (+3 /1991)
Goéland argenté	:	1325 couples (- 57 /1991)
Sterne caugek	:	1100 couples (stable)
Sterne pierregarin	:	180 couples (-30 /1991)
Sterne de Dougall	:	85 couples (+45 /1991)
Aigrette garzette	:	2/4 couples (nouveau)

2 couples au moins sur Ar chlaz : 2 nids (minimum) avec 2 jeunes comptés le 7.07 et présence des oiseaux sur le site jusqu'à fin août.
Le nidification ou tentative n'est pas à exclure sur Ricard, des oiseaux ayant été observés de mars à début juillet, sur une zone bien précise de mauves.

Les faits marquants : les Dougall sont revenues en force malgré l'incident de 1991. Des aigrettes garzettes s'installent.

I.2 Autres oiseaux

Sterne arctique :
1 adulte le 17.05 et le 1.06 sur estran près de l'île aux Dames
2 "1ère année" le 15.06 - 1 autre le 1.07 sur estran et 1 le 21.06 paradant de manière passagère avec une pierregarin sur la bordure de l'île.
Nidification improbable.

Oiseaux de passage

1 faucon pèlerin présent en hiver

Mouette tridactyle : observée plusieurs fois en juin sur estran et à la pointe sud de l'île aux Dames, avec les sternes, ainsi que sur une corniche du gros rocher au SE (le 7.06).

II - GESTION

L'équipe se compose d'une douzaine de personnes

II.1 Eradication

12 opérations ont été effectuées (cf chapitre éradication)

II.2 Gardiennage

Michel QUERNE est toujours aussi présent

II.3 Surveillance

5 surveillants sont venus entre le 15 mai et le 15 août.

Les mêmes difficultés reviennent d'années en années :

- des vedettes de l'île de Batz et des pêcheurs bassiers ne respectent pas la zone de protection ne tenant pas compte des avertissements des surveillants.
- dérangement par kayakistes, véli-planchistes et plaisanciers qui sont informés systématiquement.
- passage à basse altitude d'avions et d'hélicoptères

II.4 Les points noirs de la Réserve

Le nombre croissant de goélands (2 300 en baie de Morlaix).

Plusieurs goélands bruns ont compromis la nidification des sternes sur le plateau sud de l'île aux Dames. Un goéland marin s'est attaqué aux sternes adultes (12 oiseaux au moins ont péri). Ces dérangements ont provoqué des départs précoces : le 25 juillet, l'île aux Dames étaient presque désertée.

Les projets d'aménagement de la Commune de Carantec (golfe, zone immobilière, illumination du Château du Taureau), inquiètent le gestionnaire par une éventuelle augmentation de la fréquentation des îlots de la baie.

Difficultés liées aux missions à effectuer pendant la saison : recensement, éradications, gardiennage et aide aux surveillants pas toujours experts en navigation.

La gestion de cette réserve doit tenir compte de la disponibilité et des moyens de l'équipe de bénévoles qui s'investit quasi-quotidiennement.

ILE DE TREVORC'H (29)

Conservateur : Max JONIN aidé par Prigent LAMOUR

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 Les oiseaux nicheurs

Recensement fait le 30 mai

Goélands (argenté et brun)	: 200 couples environ avant éradication
Huitrier pie	: 10 couples minimum
Canard colvert	: 2 couples

Sterne pierregarin : 57 nids

Sterne caugek : 1 nid

La colonie de sternes qui s'était installée entre le 15 et le 23 mai sur Trevorc'h vihan, a été contrôlée les 8 et 15 juin. Elle est désertée le 6 juillet.

A quelques kilomètres à vol d'oiseau, une colonie mixte d'environ 50 pierregarin et caugek a tenté vainement de se reproduire, avant le 15 juin, sur l'île de la Croix. 1 couple de sterne naine a été repéré sur l'île de Tariec

I.2 Autres observations

2 sternes naines observées le 1^{er} mai

II.2 GESTION

L'éradication pratiquée depuis 20 ans sur la réserve a, cette année, nécessité 8 passages entre le 1^{er} et le 8 juin

Le faible effectif de nicheurs n'a pas justifié l'installation d'une surveillance au printemps.

ILE D'YOCK (29)

Conservateur : Prigent LAMOUR aidé par J-P PROVOST

I - SUIVI NATURALISTE

Avifaune hivernale habituelle
Observation de 2 tadornes au printemps
Un grand corbeau a encore été vu cette année

Présence d'un renard

II - GESTION

L'île est nettoyée régulièrement au cours des visites mensuelles

Pas de chantier de fouille, ni de visite organisée sur le site archéologique

ENEZ CROS (29)

Conservateur : Prigent LAMOUR

I - SUIVI NATURALISTE

Tentative d'installation de goélands au mois de mai, avant éradication

Aucune trace de rat ou de renard

Magnifique floraison printannière

II - GESTION

Eradication, surveillance, vérification de l'état de propreté, au cours de 4 visites.

ILOTS D'OUessant (29)

Conservateur : Yvon GUERMEUR

SUIVI NATURALISTE

Tous les îlots ont été recensés

	Yourc'h korz	Yourc'h	Roches de Yuzin	Roc'h Mell	Bouyou Glas	Roc'h Nel
Cormoran huppé	50	30	1	7	-	-
Goéland brun	1	2	1	3	7	7
Goéland argenté	17	2	11	-	8	17
Goéland marin	15	7	13	1	15	6
Macareux moine	-	2	-	-	-	-

Très nette diminution des goélands bruns avec faible réussite des couvées et de nombreux abandons. De même pour les goélands argentés, qui sont maintenant les goélands les moins abondants sur Ouessant.

Huitrier pie : non comptés

Grand cormoran : 1 adulte a fréquenté le sommet du Yourc'h en début de saison.

Les nocturnes (pétrel tempête - puffin des anglais) n'ont pu être recherchés.

Aucune sterne nicheuse

Mouette tridactyle et fulmar ne nichent pas sur les îlots en réserve.

KELLER

(n'est pas en réserve)

Macareux : présent.

Pétrel fulmar : le nombre d'individus cantonnés au printemps a augmenté d'au moins un tiers depuis 1989

Goéland marin : + de 350 couples.

Goéland argenté : + de 100 couples

Goéland brun : # 200 couples

ARCHIPEL DE MOLENE (29)

Conservateur : Fred BIORET

I - SUIVI NATURALISTE -ETUDES SCIENTIFIQUES

I.1 Oiseaux nicheurs

Légende : nombre de couples nicheurs - s : nombre de sites occupés

Réserve SEPNE

	Banneg + annexes	Balaneg + annexes	Trielen	Kerourok	Morgoal
Pétrel tempête	240-250 s			3 s	
Puffin des Anglais	15-20 s				
Grand cormoran					
Cormoran huppé	16-17				
Tadorne de Belon			4+	4-5	
Huitrier pie	+6	23 +	8	4-5	
Grand Gravelot			2		1
Goéland argenté	156	507-531	111	15-20	1
Goéland brun	303	1093-1157		2-5	8
Goéland marin	133	30	29	59-65	
Sterne pierregarin		26-32			
Sterne caugek					
Sterne naine					
Busard des roseaux			2		

Autres îles et flots

	Béniguet	Crommic	Litiry	Kemenez +Ledenez	Ledenez Molène	Staone Vraz
Pétrel tempête	2					0
Puffin des Anglais	-					
Grand cormoran						5
Cormoran huppé		15	24	1		2
Tadorne de Belon	3+					
Huitrier pie	50-52		10	15	3	1
Grand Gravelot	10			6	5-6	
Goéland argenté	2 640	1	195	726	4	22
Goéland brun	6 610		4	416		31
Goéland marin	102		28	18		1
Sterne pierregarin	45-50			20		
Sterne caugek	2-3					
Sterne naine	12-15			16		
Pipit maritime	60-70				5	
Gravelot à collier interrompu	1					

I.2 Mammifères marins

Observations régulières de phoques et de dauphins.

I.3 Gastéropodes

Christian KERBIRIOU et Franck LARUELLE

A la faveur du recensement des oiseaux nicheurs de l'archipel de Molène coordonné par J.C. Linard, un recensement préliminaire des gastéropodes terrestres présents sur les différentes îles a également été entrepris afin de compléter l'inventaire de J.Y. Monnat actuellement en cours. En raison du caractère original de la répartition de certaines espèces actuellement répertoriées uniquement à l'ouest de la Bretagne, l'inventaire de cet archipel était très attendu. C'est en particulier le cas pour *Ashfordia granulata*, escargot qui a longtemps été considéré comme presque exclusivement confiné aux îles britanniques et anglo-normandes, quelques exemplaires ayant été trouvés à Morlaix en 1860. En fait, des prospections récentes montrent qu'elle est présente dans toute l'extrémité nord-ouest de la péninsule. Sa découverte à Banneg et Molène constitue donc un élément biogéographique très intéressant.

Ainsi les recherches préliminaires effectuées sur L'archipel de Molène donnent les résultats suivants :

Espèce	Beniget	Litiry	Kemenes	Trielen	E. c'hrizienn	Molène	Balaneg	Banneg
Ashfordia granulata						+		+
Cepaea nemoralis	+					+	+	
Cernuella virgata	+							
Clausilia bidentata						+		
Cochlicella acuta	+	+	+	+	+		+	+
Discus rotundatus			+				+	
Helix aspersa	+	+				+	+	
Lauria cylindracea						+		
Oxychilus draparnaudi	+					+	+	
Theba pisana	+	+			+			+

I.4 Etudes scientifiques en cours

Depuis juin 1991, l'îlot de Banneg fait l'objet d'une étude scientifique financée par le MAB-France et le Ministère de l'Environnement, intitulée : "Relations interspécifiques entre les populations animales d'un milieu micro-insulaire et influences sur la végétation". L'objectif recherché est d'apporter des éléments dans les décisions des choix de gestion à effectuer au niveau de l'ensemble du milieu.

Cette étude vise à mieux cerner et à quantifier les problèmes suivants :

- impact des populations de lapins sur le tapis végétal,
- impact des populations de goélands sur la végétation,

Les expérimentations mises en place en juin 91 et en septembre 91 seront suivies dans le temps pendant deux années de manière à obtenir des premiers résultats concernant l'évolution des communautés végétales et du milieu.

Le suivi des transects, ajourné en 1992 pour raisons météorologiques ainsi que la mise à jour de la cartographie de la végétation (état 1992-1993), permettront de quantifier la dynamique de dégradation du tapis végétal de la partie septentrionale de l'île.

- impact de la prédation par les goélands sur la population de pétrel tempête.

L'exploitation statistique des données depuis 1981 est actuellement en cours, en collaboration avec G. HEMERY du Centre de Recherches sur les Populations d'Oiseaux - CRBPO - (Museum National d'Histoire Naturelle)

Ces données comportent :

* des analyses des pelotes de régurgitation des goélands contenant les restes de pétrel tempête (environ 400 pour la période 1981-1992, dont 45 contenaient des bagues de pétrels),

* des données de baguage : 7 200 données (dont environ 3 000 contrôles) obtenues depuis 1977 lors des captures nocturnes à l'aide de filets.

Une première analyse tente de répondre aux deux questions :

- estimation de la survie des adultes locaux et de ses variations annuelles de reproduction au sein de la colonie. La comparaison sera faite entre secteurs de reproduction au sein de la colonie. La comparaison entre les survies des adultes de la colonie de Banneg, soumise à la prédation et celles des ilots de Biarritz, non soumise à la prédation.
- estimation de la proportion d'individus visiteurs originaires d'autre colonies.

II - GESTION

II.1 Gardiennage et surveillance

En 1992, une présence a été assurée sur les ilots au cours des diverses missions effectuées par Fred BIORET et Jean-Claude LINARD

A chaque passage sur les ilots, le nettoyage des grèves est assuré.

Le problème de fréquentation des ilots par les plaisanciers est toujours important dans l'archipel.

II.2 Eradication

Elle a été poursuivie sur les deux ledenez de Balaneg, en périphérie des secteurs occupés par les sternes dans les années 80.

* 4 séances d'éradication

* 119 appâts posés dont 65 récupérés.

Sur chaque cadavre récupérés (18 au total) des mesures biométriques ont été effectuées.

Les résultats enregistrés demeurent encourageant, les sternes s'étant reproduites avec succès. Ces opérations seront à reconduire.

II.3 Pâturage

Suite à l'opération de débroussaillage de septembre 1991.

Un second chantier était prévu en septembre 1992, mais les conditions météorologiques très défavorables n'ont pas permis de déplacement sur l'île.

Il a été introduit 3 chèvres à Trielen au mois de décembre, pour limiter l'extension du roncier occupant la partie centrale de l'île et à éliminer la repousse des ronces de la partie déjà défrichée.

II.4 Dératisation

Une opération expérimentale est à l'étude sur Trielen. Une proposition concrète a été faite par M. Pascal de l'INRA de Rennes et sera mise en place si des financements sont trouvés. Les méthodes proposées semblent être les seules envisageables.

III DIVERS

III.1 Comité de Gestion 1991

La réunion a eu lieu le 29 avril à Quimper, entre le Conseil Général du Finistère, le Parc Naturel Régional d'Armorique et la SEPNE.

III.2 Réserve Naturelle

Le décret ministériel a été publié au JO du 20 octobre 1992, pour la création de la Réserve Naturelle d'Iroise, qui comprend les flots de Banneg, Balaneg, et Trielen.

III.3 Dégradations

Suite à des dégradations constatées sur le matériel de recherche, des plaintes ont été déposées à la gendarmerie du Conquet.

ROCHES DE CAMARET (29)

Conservateur : Claude HUMEAU aidé par Claude LE FUR

I - SUIVI NATURALISTE

Mouette tridactyle : E. Danchin, T. Boulmier, E. Cam, J-C Linard

	Daoué vraz	Daoué vihan	Ben C'Hlaz	Ar Gest Le Lion	TOTAL
Mouette tridactyle	-	87	23	30	123
Fulmar	2	6	8		16
Guillemot			6	12-15	18-21

Les mouettes tridactyles se maintiennent (135 en 1987, 110 en 1988) depuis le boum de 1987 provoqué sans doute par l'apport d'individus de la Pointe du Raz et de Goulien.

Les fulmars augmentent lentement mais surement. Pas de données de pontes cette année.

Le déclin précédemment enregistré des guillemots semble freiné (17-22 c en 1989), mais cette année encore, aucune preuve de nidification de Torda.

Les 3 espèces de goélands et les cormorans huppés n'ont pu être recensés.

II - GESTION

II.1 Recensement

Effectué les 31 mai et 14 juin.

La topographie de la réserve donne des difficultés pour aborder les flots. Le problème est accentué par les conditions météo, qui, une fois de plus, ont souvent été défavorables cette saison. Des recensements annuels pour toutes les espèces nicheuses sont donc impossibles.

Actuellement l'aide de l'association des "Amis de la mer" et du centre APAS de Camaret assure le nombre de passages minimum.

II.2 Signalisation

Le 1^{er} rocher, Daoué vraz, rattaché à la Pointe de Penhir, est de plus en plus fréquenté (promeneurs, campeurs) et est même inscrit sur des dépliants comme zone d'escalade.

Un panneau informatif (plantes protégées et oiseaux marins) est à l'étude, en relation avec d'autres associations de la presqu'île, pour être installé à la Pointe de Penhir.

**RESERVE BIOLOGIQUE
MICHEL-HERVE JULIEN
GOULIEN-CAP SIZUN (29)**

I - GESTION

1.1. Comité de gestion

Le comité de gestion s'est réuni le 20 novembre 1991 en mairie de Goulien.

1.2. Personnel de la réserve

Pas de changement

1.3. Gardiennage

Pas de problèmes particuliers.

1.4. Travaux - Aménagements

Pour continuer de restaurer les pelouses maritimes qui constituent l'un des intérêts floristiques majeurs de la réserve, les travaux de fauche se sont poursuivis cette année encore à la Petite Réserve avec l'aide de Jean-Yvon Bonnis. Ainsi, la cuvette de An Aoteriou commence-t-elle à voir les fougères laisser place à la pelouse. Ces fauchages systématiques alliés au pâturage par les moutons favorisent également le retour des craves à bec rouge.

1.5. - Entretien du sentier côtier du conseil général et du site en général, tout au long de la saison.

II - SUIVI NATURALISTE

Nous remercions vivement les personnes suivantes qui ont contribué à la réalisation de ces suivis naturalistes :

Thierry Boulinier, Yannig Bernard, Bernard Cadiou, Emmanuelle Cam, Isabelle Clémenceau, Etienne Danchin, Françoise Gobaille, Jocelyne Guillot, Patrick Hamon, Pierre Le Floc'h, Laurent Mary, Kayvan Moghadam, Jean-Marie Noirot, Danielle et Yvon Le Gars, Jean-Yves Monnat, Ronan Priol, Guillemette Rolland, Yann Rigaud, Sandrine Tallec.

La période couverte par ce rapport va du 1/10/1991 au 30/09/1992.

2.1. Oiseaux marins nicheurs

L'évolution des populations d'oiseaux marins nicheurs de la réserve est assez contrastée cette année. Mouettes tridactyles, cormorans huppés et goélands marins voient leurs effectifs progresser, guillemots de troil, pétrels fulmars et goélands bruns se maintiennent alors que les goélands argentés continuent à diminuer.

Tableau 1. Effectifs (nombre de couples reproducteurs)

Pétrel fulmar	14
Cormoran huppé	130
Goéland argenté	370
Goéland brun	8
Goéland marin	18
Mouette tridactyle	859
Guillemot de troil	41

PETREL FULMAR

Très mauvaises performances de reproduction pour cette espèce. Sur les douze oeufs pondus dans les falaises bien suivies, seulement deux ont éclos ; un minimum de six pontes, soit 50 %, étant constituées d'oeufs clairs. Deux jeunes se sont envolés de la réserve, cette année.

CORMORAN HUPPE

Cette espèce ne faisant pas l'objet de suivi particulier, nous ne possédons pas de données précises concernant la production. Il semble cependant que le nombre de jeunes produits soit normal cette année. L'augmentation d'effectif, ou plutôt le retour à des effectifs normaux, concerne surtout le Milinou Braz et n'empêche pas la baisse d'effectif particulièrement sensible dans le secteur de Kergulan, soit la majorité des sites visibles du sentier de visite.

GOELAND ARGENTE

Comme pour l'espèce précédente les données précises de production font défaut. Il semble bien pourtant que, mis à part Milinou Kermaden et Toull Ar C'hrabanou où la production semble presque normale, très peu de couples arrivent à produire des jeunes jusqu'à l'envol. Si une part importante des échecs de reproduction sont dus à la prédation, d'autres causes de mortalité des poussins restent inexpliquées comme la découverte le 18 juin de 9 gros poussins morts sur Karreg ar Guilliaoued. Les 3 poussins restants sur l'îlot, plus petits, mourront dans la semaine. Entre 1986 et 1992 la réserve a perdu la moitié de ses effectifs de goélands argentés mais cette évolution est loin d'être homogène (tableau 2).

**Tableau 2. Evolution des effectifs de goélands argentés
de 1986 à 1992 pour quelques sites**

SITE	1986	1992	évolution	REMARQUES
An Avrelleg	85	14	- 84 %	Production nulle: prédation par mammifères
Kahidou	30	6	- 80 %	
Beg al lochou	38	10	- 74 %	
An enezenn	30	8	- 74 %	
Milinou braz	197	81	- 59 %	Production nulle: Prédation par goéland marin Prédation et production nulles? ?
Karreg ar skeul	36	23	- 27 %	
Fellereg	25	21	- 16 %	
Karreg ar gwilliaoued	14	14	idem	
Toul ar c'habannou	30	41	+ 36 %	Prédation récente Pas de prédation
Total réserve	718	370	- 49 %	

GOELAND ROUGE

Huit couples seulement ont pu être recensés cette saison.

GOELAND MARIN

Il ne semble pas qu'il y ait eu production de jeune, pour cette espèce, en dehors du Milinou Braz. Sur celui-ci la production, bien que non connue avec précision, reste très modeste.

MOUETTE TRIDACTYLE

La première mouette tridactyle posée dans une falaise est observée le 13 janvier dans le secteur de Lezoulien.

La tendance à l'augmentation des populations se poursuit et l'effectif total dépasse celui de 1988 (tableau 3). L'augmentation globale des effectifs de la réserve est de 3 % par rapport à 1991 mais il existe des différences entre les secteurs. Les effectifs continuent d'augmenter dans les secteurs de Kerisit et Kergulan (+ 10 % et + 5 %), le secteur de Lezoulien montre à nouveau une évolution positive (+ 11 %) et celui de Kermaden poursuit son déclin amorcé en 1991 (- 16 %). Il faut également noter l'augmentation des effectifs à la Pointe du Raz (+ 125 %), secteur jusqu'alors en chute libre à cause de la prédation massive par le grand corbeau.

Tableau 3. Evolution des effectifs depuis 1989
(entre parenthèses : taux de multiplication entre deux années)

	1988	1989	1990	1991	1992
Lezoulien	332 (0.60)	200 (1.25)	249 (0.95)	236 (1.11)	264
Kermaden	168 (1.00)	168 (1.07)	180 (0.91)	163 (0.84)	137
Kerisit	89 (0.92)	82 (1.54)	126 (1.25)	157 (1.10)	173
Kergulan	256 (0.79)	201 (1.17)	235 (1.15)	271 (1.05)	285
Total	845 (0.77)	651 (1.21)	790 (1.05)	827 (1.03)	859
P. du Raz	170 (0.23)	39 (0.97)	38 (0.32)	12 (2.25)	27

La première ponte a eu lieu le 23 avril mais a échoué avant l'éclosion. Les autres pontes ont débuté dans les derniers jours d'avril, avec quelques jours d'avance sur l'année passée. La production globale est moyenne avec 0,6 poussin par couple. Là encore, il faut constater des disparités selon les falaises et les secteurs (tableau 4).

Tableau 4. Performances par secteur
(Nombre de nids construits
Taux d'échec = % de nids n'ayant produit aucun poussin
Production = nombre moyen de poussins envolés par nid élaboré)

Secteur	nids	échec	prod
Lezoulien	264	59 %	0.53
Kermaden	137	54 %	0.64
Kerisit	173	22 %	0.79
Kergulan	140	51 %	0.60
Total	859	51 %	0.62
P. du Raz	27	28 %	0.88

Les conditions alimentaires semblent s'être dégradées momentanément pendant la deuxième quinzaine de juin, entraînant la réduction de plusieurs nichées.

Pour la deuxième année consécutive, le grand corbeau ne s'est pas manifesté dans les colonies, mais d'autres maraudeurs ont fait parler d'eux.

La prédation par les goélands argentés s'est exercée principalement dans les secteurs de Kermaden et Kergulan, et certaines falaises ont été particulièrement touchées (taux d'échec supérieur ou égal à 70 %). Une nouvelle diminution du nombre de couples est donc à prévoir pour Kermaden en 1993.

Le secteur de Lezoulien a eu, quant à lui, le triste privilège de servir de restaurant à une corneille noire qui s'est spécialisée dans la prédation des oeufs. Elle s'est manifestée du 12 mai au 15 juin, détruisant un minimum de 122 oeufs dans 79 nids. Aucune des falaises n'a été épargnée et certaines ont été très fortement touchées, voire totalement pillées. Ceci a donné lieu à 21 pontes de remplacement dont 8 ont été également détruites (dont 2 sur le même nid), 4 ont échoué pour une autre raison et 8 ont réussi à voir l'envol de 10 poussins.

Les deux exemples suivants permettent d'illustrer la persévérance de certains reproducteurs. Le nid I-31 est vide le 12 mai, un oeuf est détruit le 17 mai, le deuxième oeuf est pondu le 19 mai et détruit le 21. Le couple part dans la falaise voisine et commence à construire un nouveau nid le 27 mai qui sera achevé le 2 juin. Un oeuf y est pondu le 9 juin, suivi d'un deuxième. Le couple élèvera 1 poussin jusqu'à l'envol. Le nid I33 est lui aussi vide le 12 mai et un oeuf est détruit le 17 mai. Un deuxième oeuf, observé le 21 mai est détruit vers le 30. Le premier oeuf de la ponte de remplacement sera détruit le 12 juin. Mais le deuxième, pondu le 15, donnera un poussin à l'envol.

Cette prédation massive risque fort d'entraîner à nouveau une chute des effectifs en 1993 dans ce secteur malgré la réaugmentation de cette année.

Le secteur de Kerisit est le seul de la réserve à avoir échappé aux prédateurs et il est très vraisemblable qu'il retrouve en 1993 un effectif proche de celui de 1983 (203 couples).

Le secteur de la Pointe du Raz, lui aussi épargné par la prédation, reprend vie et semble très attractif puisque plusieurs mouettes baguées dans la réserve y ont séjourné plus ou moins régulièrement. Une nouvelle augmentation est donc à prévoir en 1993.

Le dernier poussin a pris son envol le 26 août et les falaises ont été plus ou moins fréquentées jusque dans les derniers jours d'août. C'est la colonie de la pointe du Raz qui a été désertée en dernier (10, 13 et 3 adultes le 27, 28 et 30 août respectivement).

ALCIDES

Six à dix mille alcidés sont pêchés chaque année dans la baie de Douarnenez, pour ne parler que de l'environnement immédiat de la réserve, et la moitié d'entre eux sont des guillemots. Ce phénomène est, loin devant la pollution par les hydrocarbures, le problème majeur des alcidés locaux

GUILLEMOT DE TROIL

Pour la première année depuis plus de dix ans il n'y a pas eu diminution d'effectifs cette année. Doit-on y voir les premiers signes d'une reprise comme dans les colonies de la Manche, ou un simple ressaut sans lendemain comme le suggère la faiblesse du nombre de prospecteurs.

Pour ce qui est des performances de reproduction, elles restent très moyennes (tableau 5), principalement à cause de la prédation des goélands sans qu'il puisse toujours être possible de savoir de quel goéland il s'agit. Cette saison, la prédation a surtout affecté le nord de Milinou Kermaden (4 pontes sur 10). La faille sud de Milinou Braz, habituellement touchée les années précédentes, a vu ses reproducteurs se déplacer après l'occupation des quatre sites, encore occupés en 1991, par un couple de cormoran huppé

Tableau 5. Bilan de la reproduction
des guillemots de Troil en 1992

Site	Départ de poussin	Echec	Abandon	Total
Milinou Braz	12 80 %	3 20 %	0 0 %	15
Milinou Kermaden S	6 60 %	4 40 %	0 0 %	10
Milinou Kermaden N	4 100 %	0 0 %	0 0 %	4
Kastell Ar Roc'h	9 81 %	0 0 %	2 9 %	11
Karreg Menesite	1 100 %	0 0 %	0 0 %	1
Ensemble	32 78 %	7 17 %	2 5 %	41

2.2. Oiseaux terrestres

Cette année l'inventaire complet des oiseaux nicheurs terrestres a été reconduit sur la portion de littoral comprise entre le vallon du Valc'h et Porz Hir englobant donc les terrains acquis par le Conseil Général, la SEPNE ainsi que les terrains de Mr Griffon à Breneur, sous gestion SEPNE. Liste des oiseaux nicheurs (voir rapport détaillé pour renseignements plus précis) : Canard colvert, faucon crécerelle, coucou gris, alouette des champs, pipit farlouse, pipit maritime, troglodyte mignon, accenteur mouchet, rouge-gorge, traquet pâle, merle noir, cisticolle des joncs, fauvette pitchou, fauvette des jardins, fauvette à tête noire, pouillot véloce, choucas des tours, grand corbeau, crabe à bec rouge, linotte mélodieuse, bruant jaune, bruant proyer.

CRABE A BEC ROUGE

Ce n'est toujours pas, et ce depuis pas mal de temps, une espèce nicheuse sur la réserve, mais nous suivons avec intérêt l'évolution des observations sur le secteur. Nous pouvons dès à présent noter une très nette augmentation des observations surtout pendant le printemps, période habituellement peu favorable à la présence du crabe sur la réserve.

Pour la première fois depuis plus de dix ans des transports de matériaux ont put être observés sans, toutefois, déboucher sur la reproduction de nouveaux couples.

La production de jeunes semble bonne cette année. Trois familles ont pu être observées régulièrement : elles comprenaient respectivement deux, trois et quatre juvéniles.

Un maximum de vingt-six individus a été observé le 21 septembre sur la grande réserve. Ceci constitue, et de loin, le plus gros chiffre observé sur la réserve depuis plus de dix ans.

L'effet bénéfique que le pâturage des moutons procure au crabe à bec rouge se confirme encore cette année et l'on est porté à croire que la reproduction de cette espèce sur la réserve n'est plus très éloignée.

2.3. Oiseaux de passage

Si la réserve de Goulien trouve avant tout son intérêt dans la reproduction de milliers d'oiseaux marins, elle offre aussi la possibilité d'observer toute l'année bon nombre d'espèces en migration dont certaines peu communes. Liste (pour renseignements plus précis, voir le rapport spécifique) : Plongeon à bec blanc, pétrel tempête, cigogne blanche, oie des moissons, canard souchet, eider à duvet, bondrée apivore, milan noir, milan royal, busard des roseaux, busard St-Martin, buse variable, faucon pèlerin, faucon émerillon, avocette, petit gravelot, phalarope à bec large, goéland à ailes blanches, mouette pygmée, macareux moine, pingouin torda, merle à plastron, bruant lapon.

2.4. Mammifères

CHEVREUIL

Un mâle aux bois dissymétriques le 16 mai dans Pors Kanape.

2.5. Les moutons

LES "OUessantins"

Ils n'ont séjourné sur la réserve qu'une courte période cet hiver, durant laquelle le niveau des eaux de l'étang de Trunvel interdisait tout stationnement à cet endroit. La réserve constitue pour eux une solution de repli dans ce genre de situation. Trois brebis ont agnelé ici avant leur transfert pour l'étang de Trunvel. Un des agneaux a fait une chute mortelle dans Pors Milinou. Il semble qu'une solution de stockage des Ouessantins sur les rives de l'étang de Trunvel sera opérationnelle cet hiver. La réserve ne devrait donc plus avoir à recevoir ce troupeau.

LES "LANDES DE BRETAGNE"

Il semble que plusieurs agneaux aient été affectés par la *clamidiose* (une recherche a été demandée à la Direction des services vétérinaires mais aucun résultat ne nous est parvenu). Cette maladie ainsi que l'infestation de certains animaux par le *ténia* ont fait l'objet de traitements spécifiques.

Le nombre d'animaux en début de période était de 29 dont 6 mâles.

Nous avons eu à déplorer 4 chutes de mâles durant l'hiver dont un seulement a pu être consommé. Des deux survivants, un a été vendu, avec 4 brebis, l'autre a été mangé pendant notre méchoui annuel. Une brebis trouvée morte sur la lande a été stockée au congélateur en attendant son autopsie.

La production au sevrage, y compris les pertes dues à la clamidiose et aux chutes, est de 18 agneaux soit 1 agneau par brebis

Effectifs à la fin septembre: **36**

III - ACCUEIL - ANIMATION - PEDAGOGIE

3.1. Ouverture au public

Période d'ouverture : du 15 mars au 31 août.

Ouverture de 10 h à 18 h en continu du 1er juillet au 31 août.

33 721 visiteurs, soit 32 891 entrées payantes :

631 scolaires en visite guidée

199 randonneurs

Pour améliorer l'accueil et l'information du public une télévision avec vidéo est installée dans la tente d'exposition à l'entrée de la réserve. Ce système vidéo est alimenté par une batterie de panneaux solaires financés par "Plogoff-Alternatives", l'AFME et la CCE ; la mise en place technique étant assurée par la "Société des Techniques Nouvelles". Pour compléter les projections de film sur la vie dans les falaises, une petite exposition réalisée par Pierre Le Floc'h présente les oiseaux de la réserve.

3.2 .Randonnées naturalistes

En juillet et août, des randonnées sont proposées au public par voie de presse. Elles ont permis d'accueillir 199 personnes (116 adultes et 83 enfants), en 17 séances.

3.3 .Animation scolaire

Parallèlement à son but de sauvegarde des milieux naturels et des espèces qui y vivent, la réserve est amenée à jouer un rôle pédagogique primordial auprès des scolaires. Tout au long de la saison, les animateurs se sont efforcés de travailler au maximum les différentes possibilités de partager avec les enfants les merveilles de la réserve.

A - Animation scolaire spécifique

	Nombre Etablis- sements	Nombre séances	Nombre d'heures animateur	Nombre Elèves	Pourcentage
Ecoles primaires ou maternelles	12	14	28	386	45,1
Collèges	5	7	14	183	21,3
Lycées	2	3	6	64	7,4
Autres	7	6	12	223	26,2
TOTAUX	25	19	58	856	100

B - Accueil global des scolaires

	Visite simple	Visite guidée	Visite guidée + diaporama	Projection diapos seulement
Mars	80	0	14	0
Avril	498	75	25	69
Mai	497	132	78	110
Juin	639	220	87	46
Juillet	124	0	0	0
Août	98	0	0	0
Nombre de séances	-	29	8	5
TOTAUX	1 936	427	204	225

C - Adultes en visite guidée (hors randonnée)

mai : 178 juin : 137 TOTAL : 315

D - Remarques

Origine géographique des groupes et établissements scolaires ayant participé aux animations

- Finistère nord	: 3	établissements
- Finistère-sud	: 16	"
- Côtes d'Armor	: 1	"
- Divers France	: 11	"
- Angleterre	: 1	"

3.4 .Divers

Quelques animations de terrain ont été réalisées hors réserve pour des centres sociaux culturels, des classes de mer, ainsi que pour la Maison de la Baie d'Audierne à Saint-Vio.

Plusieurs projections de diapositives dans des centres de vacances.

3.5. Formation

Organisation de journées de formation sur la réserve pour les stagiaires BEATEP "Technicien milieu marin" de la NEF , de l'INB, ainsi que pour le BEATEP de l'UBAPAR.

Autres journées de formation sur les falaises et les oiseaux marins pour les animateurs de la NEF.

Intervention dans un stage de l'IRPa sur la gestion des réserves "pâturage, mode de gestion", le 28 avril à St-Vio (Pierre Le Floc'h).

Visite des stagiaires BEATEP de l'UBAPAR.

Intervention stage IRPa le 13 mars à Goulien (Max Jonin et Pierre Le Floc'h), présentation du réseau régional d'espaces protégés de la SEPNE et de la réserve de Goulien-Cap Sizun.

3.5. Stagiaires scientifiques

Thierry Boulinier (juillet) : DEA d'écologie à Paris, axé sur les problèmes de parasites chez la mouette tridactyle.

Bernard Cadiou (janvier à août) : 2ème année de thèse de 3ème cycle en éco-éthologie, étude de l'accession à la reproduction chez la mouette tridactyle.

Isabelle Clémenceau (juillet) : stage libre de DEUG B, portant sur l'étude de l'évolution du plumage en fonction de l'âge des poussins de mouette tridactyle.

Emmanuelle Cam (juillet-août) : stage de pré-DEA, familiarisation avec les méthodes de suivi des colonies de mouettes tridactyles.

Marie Dartig : Carte de la végétation de la réserve

Ces étudiants ont effectué leurs stages sous la direction de Jean-Yves Monnat (UBO, Brest) et Etienne Danchin (ENS, Paris) pour les études sur la mouette tridactyle, et sous la direction de Fred Bioret (UBO, Brest) pour la botanique.

IV - INFORMATION - COMMUNICATION

4.1. La lettre de la réserve

Edition du n°4 et diffusion par post-contact sur Goulien.

4.2. Médias - reportages:

Cf. revue de presse jointe.

Sortie en novembre 1991 au Festival International du Film Ornithologique à Ménégoût, du film "Chronique d'une falaise sans histoires" tourné dans la réserve durant trois saisons par D et Y Le Gars.

Ce film a été présenté aux habitants de Goulien au cours d'une séance publique à la salle polyvalente le 21 février.

4.3. Visiteurs

Adrian Spalding, spécialiste anglais des papillons nocturnes.

Etienne Danchin, chercheur au C.N.R.S.

V - DIVERS

L'équipe de la réserve participe aux travaux de la Conférence Permanente des Réserves Naturelles.

A Pâques, la réserve accueille le stage annuel des animateurs bénévoles des réserves du réseau SEPNE.

Soins aux animaux mazoutés, blessés ou malades.

La maison de la réserve accueille très régulièrement tout au long de l'année de nombreux animaux sauvages en difficulté.

Ceux qui nécessitent des soins importants ou longs sont directement expédiés au centre ornithologique L.P.O de L'Île Grande. Les autres sont directement soignés ici. Au total 43 oiseaux ont été accueillis, ainsi que 18 mammifères.

CAP SIZUN : FIÈVRE PRINTANIÈRE

Après le calme de l'hiver, la réserve naturelle de Goulien vient de retrouver son animation.

Reprises par la fièvre de la nidification, des centaines de couples d'oiseaux marins y ont convergé. Actuellement, la population ailée n'est pas encore au complet, mais toutes les espèces sont représentées : mouettes tridactyles, goélands marins, bruns ou argentés, guillemots de Troil, cormorans huppés, pétrels fulmar, et sur la lande, craves à bec rouge ou couples de grands corbeaux.

Dimanche, la réserve s'ouvrira au public. On pourra y accéder de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jusqu'au 30 juin ; puis de 10 h à 18 h, sans discontinuer, jusqu'au 31 août. Les adultes paieront 7 F ; en groupe, 6 F ; les enfants de 5 à 16 ans, 2 F ; enfants en groupe, 1,50 F ; étudiants et « sans emploi », 4 F.

Le Télégramme
14.5.92

ETANG DE TRUNVEL (29)

Conservateur : Berthie DREZEN

Garde : Alain THOMAS

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 Bilan ornithologique

Détaillé pour l'ensemble de la baie d'Audierne dans le Travaux des Réserves Tome IX

I.1.1 Nicheurs

Grèbe huppé : 1 ponte de 5 oeufs le 1er juin
Cygne tuberculé : 1 famille de 3 poussins à partir du 16.06
Canard chiépeau : 2 couples cantonnés le 15.04
1 femelle avec 4 poussins le 11.06
Râle d'eau : présent
Sterne pierregarin : 3-4 couples
Foulque macroule : * hivernage faible (de 100 à 160 individus de fin novembre à début février) 76 adultes en juin, observations des lers juvéniles le 16.06
* adultes et juvéniles en juillet et août avec un maximum de 1050 individus en août

I.1.2 Autres observations

Grèbe castagneux	Balbusard pêcheur	Goéland argenté
Grèbe esclavon	Faucon hoberau	Goéland brun
Grand cormoran	Faucon pèlerin	Goéland marinMouette
Butor étoilé	Marouette ponctuée	mélanocéphale
Blongios nain	Marouette de Baillon	Mouette pygmée
Héron bihoreau	Grue cendrée	Guifette noire
Héron cendré	Huitrier pie	Sterne de Dougall
Spatule blanche	Vanneau huppé	Sterne Hansel
Oie cendré	Pluvier doré	Tourterelle turque
Tadorné de Belon	Pluvier argenté	Coucou gris
Sarcelle d'hiver	Pluvier guignard	Hibou des Marais
Canard colvert	Avocette	Martinet noir
Canard pilet	Gravelot à collier	Martin pêcheur
Sarcelle d'été	interrompu	Guêpier d'Europe
Canard souchet	Grand gravelot	Huppe fasciée
Fuligule morillon	Petit gravelot	Pic épeiche
Fuligule à bec cerclé	Tournepierré	Torcol
Fuligule milouinan	Bécassine sourde	Alouette des champs
Macreuse noire	Bécassine des marais	Hirondelle des rivages
Macreuse brune	Courlis cendré	Hirondelle des cheminées
Harle huppé	Courlis corlieu	Pipit de Richard
Milan royal	Chevalier aboyeur	Pipit des arbres
Busard Saint-Martin	Becasseau tacheté	Pipit farlouse
Epervier d'Europe		Pipit rousseline
Buse variable		

Bergeronnette printannière
 Bergeronnette grise
 Bergeronnette des ruisseaux
 Rougegorge
 Gorgebleue
 Rougequeue noir
 Rougequeue à front blanc
 Traquet tarier
 Traquet pâle
 Traquet motteux
 Merle noir
 Grive litorne
 Grive musicienne
 Grive draine
 Bouscarle de Cetti
 Cisticole des Joncs
 Locustelle tachetée
 Locustelle lucinoïde

Phragmite aquatique
 Phragmite des joncs
 Rousserole effarvate
 Rousserole turdoïde
 Fauvette pitchou
 Fauvette des jardins
 Fauvette à tête noire
 Fauvette babillarde
 Pouillot fitis
 Pouillot véloce
 Roitelet huppé
 Roitelet triple bandeau
 Gobemouche gris
 Mésange remiz
 Mésange à moustache
 Bruant des roseaux
 Pinson du nord
 Linotte mélodieuse
 Etourneau

I.1.3 Observations exceptionnelles

Glaréole à collier : 1 les 3 et 4 mai
 Pipit à gorge rousse : 1 fin mai-début juin
 Héron pourpré : plusieurs fois à partir du début août
 Busard des roseaux : 2 couples - 2 jeunes à l'envol chacun il n' y avait pas eu de reproduction depuis plusieurs années
 Becasseau rousset : 2 les 4,5 et 6 septembre

I.2 Les sternes

Deux nouveaux radeaux ont été aménagés sur l'étang, au cours de l'hiver, par un chantier de l'IME de Briec. Le nombre de couples nicheurs est passé à 12 avec 15 jeunes à l'envol.

Une prédation répétée par des visons a dû être résolue par la pose de piège : 8 captures en 15 jours.

I.3 Inventaires

Botanique, libellules, papillons, qui font l'objet d'inventaires déjà commencés sont complétés régulièrement.

I.4 Travaux scientifiques

Atelier de baguage de certaines espèces de passereaux séjournant ou en transit à Trunvel. Depuis 1986 l'intérêt est toujours porté plus particulièrement sur les phragmites aquatiques en migration post-nuptiale, dans le cadre du programme européen de recherche sur les fauvettes aquatiques (ACROPROJECT).

A l'IME

Construction de plate-forme de nidification pour les sternes

Dans le cadre de ses activités éducatives et pédagogiques, l'IMPRO de l'IME de Briec dispose d'un atelier horticulture espace vert et d'un atelier jardinage-nature. Ces activités ont pour objectif, outre un épanouissement de la personnalité, le développement d'un sentiment de compétence et d'utilité. Depuis 3 ans, 7 adolescents de ces ateliers expérimentent un nouveau moyen d'insertion dans le monde qui les entoure en participant à des travaux de protection de la nature sous l'égide d'associations telles que la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et la SEPMB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne). Ainsi, un premier chantier de nettoyage de plage s'est déroulé en juin 1990 sur la réserve des Sept Îles (Côtes-d'Armor). Cette expérience concluante incita à l'organisation d'un deuxième chantier d'une semaine en 1991 pour la pose de fascines sur les dunes de la réserve naturelle des marais d'Yves en Charentes-Maritimes. L'année 1991-1992 voit ses projets s'enrichir puisque, outre un chantier prévu en juin 1992 en lien avec la LPO dans les marais Lil-leau-des-Niges (Île-de-Ré) une coopération est engagée avec la SEPMB dans le cadre des activités du mercredi après-midi : il s'agit de la construction et la mise en place de plate-forme de nidification pour les sternes, pierre-garin sur les étangs de Tranvel à Tréogat en cours de réalisation. L'observation des sternes durant la période de nidification se fera en étroite collaboration avec les responsables de la réserve. Les 7 adolescents de l'IME encadrés par deux éducateurs imaginatifs, Guy Saliou et Thérèse Tessier, ont travaillé durant 4 semaines pour la réalisation de plates-formes de nidification. Les sternes sont des oiseaux en voie de disparition partout en Europe; ils se trouvent en Bretagne sur les îles en mer d'Iroise, la baie de Morlaix, les Glénan, etc. Les causes de cette régression des sternes sont de différents ordres dont l'augmentation du nombre des goélands, la fréquentation des îles par les tou-

ristes; la pratique de la voile, etc. Les responsables ont eu l'ingénieuse idée d'aménager des sites parallèles pour faire nicher les sternes sur des îlots artificiels. Ainsi, un îlot nichoir de ce style existe depuis trois ans à Tranvel qui a permis à 9 couples de se reproduire en 1991. L'augmentation du nombre de nichoirs laisse espérer que 40 couples de sternes se reproduiront en 1993. Contrairement à des îlots naturels, la reproduction des oisillons est très bonne sur des îlots artificiels. A l'IME, l'ensemble de ces activités trouve un prolongement enrichissant dans le cadre de la scolarité :

il est alors possible de mesurer toute la portée éducative et pédagogique de cet engagement. Ce travail ne pouvait avoir de réel succès qu'à travers la qualité des relations auprès des responsables et des accompagnateurs tant de la LPO que de la SEPMB. Un projet est à l'étude pour faire participer ces jeunes à la mise en place des radeaux et le suivi de la reproduction des sternes avec les équipes de chercheurs amateurs. Une projection organisée à l'IME jeudi après-midi a permis aux adolescents de mieux connaître ces oiseaux et notamment leur mode de vie.

II - GESTION

II.1 Gardiennage -Surveillance

Pas de problème sur la majeure partie de la réserve. C'est surtout la partie ouest donnant sur la plage, qui attire les amateurs de coins tranquilles.

Deux surveillants se sont succédés entre début mai et le 15/7. Ce qui a permis d'empêcher toute pénétration dans la réserve pendant cette période.

Le problème de la fréquentation en été n'est pas résolu, au moins jusqu'à la fin de la période de nidification.

II.2 Aménagement

II.2.1 Délimitation de la zone protégée

Clôture à moutons en cours d'installation sur la partie sud.

300 m de ganivelles fournies par le Conservatoire du Littoral barrent maintenant la brèche à l'ouest de l'étang. Double rôle : permettre à la dune de se reconstituer, et en attendant servir de barrage aux éventuels visiteurs.

II.2.2 Signalisation

12 panneaux ont été installés pour baliser la zone interdite d'accès.

Entre les mois de juillet et d'août, 8 d'entre eux ont été détériorés ou détruits.

II.3 Pâturage

Les "Ouessantins", transfuges de la Réserve de Goulien assurent leur besoin sur deux parcelles près du village de Trenvel, lorsque le niveau de l'étang n'est pas trop haut.

III - ANIMATION - PROMOTION

* Par le biais de la Maison de la Baie d'Audierne, organisant avec la SEPNE, un programme d'animation sur l'ensemble de la baie.

* Atelier baguage tenu par Bruno Bargain, ouvert au public tout l'été.

* Nombreux articles dans la presse régionale.

* Reportage de la TV régionale.

IV - DIVERS

A. Thomas et Max Jonin représentent la SEPNE au Comité de Gestion de la Baie d'Audierne, mis en place par le Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres (CELRL) et l'Association pour la Promotion du Pays Bigouden (APPB).

ILOTS DES GLENAN (29)

Conservateur : Section Concarneau/Trégunc - C/o Charles LEROUX

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 - Sternes

Les Moutons

Sterne caugek : 30 couples environ - 20/25 jeunes à l'envol

Sterne pierregarin : 80 couples - 100/110 jeunes à l'envol

Une nette augmentation des effectifs de pierregarin (28 c. en 1991), et réinstallation des caugek.

La nidification s'est faite en 2 périodes avec une première installation de la mi-mai à la mi-juin, puis une autre de fin juin à la mi-juillet.

Le Loc'h

Suite à des dérangements permanents par les goélands et des chiens, les 20-25 couples de sternes pierregarin qui ont tenté de s'installer au printemps, ont déserté l'île fin juin et se sont sans doute dirigées vers les Moutons pour des pontes de remplacement.

I.2 Autres oiseaux nicheurs

Cormoran huppé :

Brilíneq : 41 nids - 11 poussins

Kígnenek : 2 nids - 2 poussins

Castel-Kígnenek : 7 nids - 7 poussins

Krugenn : 2 nids - 6 poussins (nombreux nids abandonnés)

Goéland brun :

présent mais non-recensé à Brilíneq, Kígnenek, Castel-Kígnenek, Krugenn, Castel vras, Guéotec, Guíriden.

Goéland argenté :

présent mais non-recensé Brilíneq, Castel-Kígnenek, Castel vras, Guéotec, Guíriden.

Goéland marin :

Brilíneq : 5 nids

Castel vras : 8 nids

Moutons : une dizaine de jeunes à l'envol

présent mais non-recensé à Kígnenek, Castel kígnenek, Krugenn, Guéotec.

Huitrier pie :

6 couples aux Moutons

présent au Loc'h

Tadorne de Belon : 12 poussins au Loc'h

Gravelot à collier interrompu : présent au Loc'h

II - GESTION

Les efforts se sont principalement portés sur Les Moutons cette année, au cours de 28 sorties :

- Débroussaillage de l'aire de reproduction
- Pose d'une clôture empêchant notamment les visites de chiens
- Contrôle de la nidification des goélands par éradication
- Surveillance accrue avec information aux visiteurs

Partenariat actif avec le service de l'équipement de Concarneau, la Mairie de Fouesnant, et les usagers du phare.

III - PROMOTION

Une information sur place auprès des visiteurs avec observation de la colonie à la longue-vue, au cours des journées d'affluence de visiteurs (week-end principalement).

Articles dans la presse régionale

Information auprès des centres nautiques et ports de plaisance du sud-Finistère par affichettes.

Protection des sternes sur l'île des Moutons

La SEPNB veut faire des petits

Depuis 1989, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) tente de reconstituer la colonie des sternes, appelées également hirondelles de mer, présente sur l'île des Moutons. Actuellement, les responsables de la SEPNB, dont Charles Le Roux et Nathalie Furic, dénombrent sur l'île trois couples de caugek (une des trois espèces de sternes) et quarante couples de pierregarin, contre 500 couples en 1983.

En 1984, la colonie des sternes abandonna le site. Cette date correspond à la date de départ des gardiens du phare, qui avaient pris l'habitude de protéger les hirondelles de mer menacées par les goélands. Plus nombreux que les sternes et donc plus forts, les goélands réussirent à chasser l'espèce rivale. Actuellement, la SEPNB se donne pour tâche de contrôler la population des goélands.

Prévision :

1,2 poussin par an

Dans l'immédiat, l'équipe de la SEPNB surveille de très près la nidification des sternes. Elle espère augmenter sensiblement le nom-

bre des sternes avant 1995. Et si la population n'a pas augmenté à cette date, la colonie risque de disparaître entièrement.

Charles Le Roux et Nathalie Furic ont plusieurs idées pour sauvegarder la colonie sur l'île des Moutons. Il s'agit, tout d'abord, d'inciter les sternes à retrouver leur site original qui, situé au cœur de l'île, est un endroit peu fréquenté par les promeneurs et à faire disparaître la végétation qui, à cet endroit, est devenue très dense. Dans un deuxième temps, il s'agira de contrôler la population des goélands.

La population des sternes peut s'accroître relativement rapidement, car une femelle pond en moyenne deux œufs par an. Lorsque les conditions de nidification sont bonnes « 1,2 » poussin réussit à survivre. L'année dernière, 15 petits ont pris leur envol. C'est un chiffre qui est plutôt satisfaisant. Les sternes sont malheureusement menacées dans le monde entier. Elles sont en danger, notamment en Afrique, où une politique de protection commence à être mise en place.

En Bretagne, les colonies de



Nathalie Furic et Charles Le Roux devant l'ancien phare de l'île des Moutons.

sternes sont peu nombreuses. On trouve les plus importantes sur l'île aux Dames, dans la baie de Morlaix, et dans le Golfe du Morbi-

han. La préservation des sternes sur l'île des Moutons, si elle est un défi, est donc avant tout une nécessité.

INIZ ER MOUR et LOGODEN
Rivière d'ETEL - (56)

Conservateur : Patrick LIMON

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 La colonie

Recensement le 4 juin.

Sterne pierregarin : 79 couples

(23 sur Iniz er Mour, 56 sur Logoden)

I.2 Autres observations

* De nombreux goélands utilisent le secteur à marée basse comme reposoir, sans pour autant qu'une prédation soit constatée.

* Des traces d'un petit carnivore ont été observées sur la réserve au printemps, sans de preuve prédation.

* La fréquentation des îlots par les chiens du voisinage a toujours été le problème sur ce site, mais cette année pas de preuve d'attaque "sauvage".

II - GESTION

II.1 Surveillance

Au cours du mois de juin, un surveillant est installé en Rivière d'Etel. Les interventions sont peu nombreuses et se limitent à des riverains, pêcheurs à pieds et quelques plaisanciers.

II.2 Signalisation

D'après un riverain des îlots, les pancartes actuelles attirent plus les curieux qu'elles ne les dissuadent d'aborder.

II - INFORMATION

Une information a été dispensée auprès de centres de locations de matériel nautique du secteur.

KOH KASTELL

Belle-Ile-en-Mer (56)

Conservateur : Yves BRIEN aidé de Olivier FARCY

I - SUIVI NATURALISTE

Olivier FARCY, objecteur à Brest a assuré une présence sur le site entre le 1er mai et la 31 août.

I.1 La colonie d'oiseaux de mer de la réserve

	Nombre de couples	Nombre de couples avec ponte	Nombre de couples avec poussin(s)	Nombre de poussins en juillet
Pétrel fulmar	9	2	0	0
Cormoran huppé	20	19	19	38-50
Goéland marin	2	2	2	3
Huitrier-pie	2	1	0	0
Mouette tridactyle	222	127	97	153

Goélands brun et argenté

La colonie ne dépasse pas 1 200 couples.

Une estimation a été effectuée le 5 juin (le recensement précis nécessiterait plus de monde sur le terrain).

Cela ne concerne que les limites de la réserve. La diminution du nombre de reproducteurs (5000 en 1988) et le faible taux de reproduction sur le site sont évidents. La colonie s'étale sur le littoral autour de la réserve, notamment sur la lande à ajonc d'Europe, et d'autres petits groupes sont observés en divers sites de l'île.

La fin de la reproduction a été précoce.

Il apparaît que les couples nichant entre 0 et 3 m. du chemin de visite n'ont pu mener à bien leur reproduction.

Pétrel fulmar

Un maximum des 20 individus est observé au printemps. La falaise de Poul Fré a accueilli 8 couples (ou individus) cantonnés. Seulement deux oeufs ont été pondus mais ont été retrouvés cassés.

Goéland marin

Pour la première fois la reproduction est constatée sur la réserve.

Mouette tridactyle

Les nids sont réparties sur 2 sites anciens (Poul Fré - Kroh Gwerhidi) et 1 nouveau (baie des Trépassés). 6 individus bagués au Cap Sizun ont été observés tout le long de la saison et l'un d'entre eux s'est reproduit avec succès. La fin de la reproduction a été précoce cette année.

I.2 Observations ornithologiques hors-réserve

Pétrel fulmar	: 35 individus cantonnés au printemps
Goélands brun/argenté	: 50 et 200-250 couples (en 2 colonies) sur lande à ajonc près de la réserve
Grèbe castagneux	: 4 couples sur 1 site
Aigrette Garzette	: 1-2 individus de mai à août sur 1 site
Vanneau huppé	: 6 couples - 38 individus sur 5 sites
Chevalier guignette	: 4 individus (le 18/05)
Chevalier gambette	: 1 individu
Busard des roseaux	: 1 couple - 1 mâle sur 2 sites
Busard cendré	: 1 mâle sur 1 site
Faucon pèlerin	: 1 individu observé régulièrement
Hibou des marais	: 1 individu
Hibou Moyen-Duc	: nicheur sur 2 sites
Chouette effraie	: 2 individus cantonnés sur 2 sites
Crave à bec rouge	: 1 couple - 7 individus sur 4 sites.

Les sites historiques ont été contrôlés dès le mois d'avril, mais aucune preuve de nidification n'a été relevée au cours de la saison.

Grand corbeau	: 16 individus (dont 1 couple sur nid) sur 5 sites.
---------------	---

II GESTION

II.1 Gardiennage :

La présence d'Olivier FARCY sur le site au cours des mois de mai et de juin a permis de confirmer que la fréquentation de la réserve est un vrai problème.

II.2 Signalisation :

Un panneau cassé a été remplacé en juillet.

II.3 Impact des goélands sur la végétation

Il est constaté sur la réserve elle-même, qui fut l'une des plus belles landes à bruyère vagabonde de Bretagne.

II.4 Information

Deux articles dans la presse régionale

III - DIVERS

Des travaux d'aménagement sur le site de l'Apothicaiererie ont rendu l'accès à la réserve impossible en voiture. Malheureusement ce ne fut que temporaire.

ER LANNIC (56)

Conservateur : Yves BAYER aidé de Olivier BUCAS

I - SUIVI NATURALISTE

Recensement : 1^{er} mai

Goélands argenté / brun(40%)	: 559 couples (+159 /1991)
Goéland marin	: 2 couples
Tadorne de Belon	: 1 couple minimum
Canard colvert	: 1 couple

Cet îlot est très fréquenté.
La végétation y est abondante

Remarque

Une colonie de près de mille couples de goélands (argenté+brun) se reproduit à Hen Ten (au sud-ouest de Er Lannic). Le propriétaire a fait une demande d'autorisation d'éradication. La SEPNEB, sollicitée, a donné son avis au Ministère de l'Environnement.

II - ARCHEOLOGIE

Le GEDASM (Groupe d'Etudes et de Découvertes Archéologiques Subaquatiques du Morbihan) a organisé une mission visant à effectuer un relevé topographique de la zone autour du Cromlech en partie immergé. Une première mission avait été effectuée en 1991.

Les missions se sont réparties entre la fin août à la fin septembre

MEABAN (56)

Conservateur : Yves BAYER aidé par Olivier BUCAS

Goélands argenté / brun(5-10%) : 1 215 nids (-79 /1991)
Goéland marin : 20 couples (+13 /1991)
Cormoran huppé : 52-57 " (+3-8 /1991)

Il y a probablement un transfert de populations de Méaban vers Hen Ten depuis 5 ans.

ILOTS DE L'ARCHIPEL D'HOuat (56)

Conservateur : Yves BAYER

Pas de recensement du fait de problème de matériel nautique et du manque de disponibilité du conservateur.

CREIZIC (56)

Conservateur : Yves BAYER, aidé de Olivier BUCAS

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 Oiseaux nicheurs

Sterne pierregarin : 30 couples (6 en 1991)

Tadorne de Belon	:	#10	"
Canard colvert	:	30	"
Faucon crécerelle	:	1-2	"
Busard des roseaux	:	1	couple
Héron cendré	:	3	couples
Aigrette garzette	:	1-2	"
Pigeon ramier	:	35	"
Tourterelle de bois	:	présente	

I.2 Autres oiseaux

Harle huppé - goélands argenté, brun, marin, cendré - tourterelle turque -
chevalier guignette - sterne caugek - grand cormoran - courlis cendré -
cormoran huppé - tournepierre

II - GESTION

Débroussaillage de la zone de nidification
Pose de 69 leurres
Pose de 3 panneaux

MARAIS DE FALGUEREC-SENE (56)

Conservateur : André FORLOT

Gardes assermentés : Jean DAVID
Rémy BASQUE

Communication : Rémy BASQUE
Gestion : Guillaume GELINAUD
Accueil du Public : Jean DAVID

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 Oiseaux nicheurs

- Echasse blanche : 48 couveurs sur la réserve le 13 mai
212 adultes sur l'ensemble des marais, dont 83 couveurs.
- Avocette : 61 couples et famille sur la réserve le 10 mai
110 couples environ entre la réserve et le Grand Falguérec
- Vanneau huppé : 22 couples
- Chevalier gambette : 14-15 couples
- Barge à queue noire : 1 couple mais pas de poussin
(il s'agit toujours du même mâle, bagué jaune, qui tente de se reproduire pour la 5^{ème} fois sur la réserve)
- Mouette rieuse : 3 couples sur le Marais. L'un d'eux installé le bassin 1 a élevé 2 jeunes.
- Sterne pierregarin : 7 couples : échec total des premières pontes mais 6 couples récidivent et mènent des jeunes à l'envoi en août
- Tadorne de Belon : 30 couples minimum sur la réserve (+ 200 couples présents début mai - 110 poussins en juillet)
- Canard souchet : 2 nids plus un couple produisent au moins une famille de 8 poussins
- Gorge-bleue : 3 couples
- Bergeronnette printanière : 1 couple mixte mâle flavéole et femelle type

Le comptage de couples est difficile, car le baguage effectué sur la réserve a mis en évidence que la notion de territoire est floue.

II.2 Oiseaux hivernants

Hibou des marais : 1 individu

Faucon pèlerin : observations régulières jusqu'au 3 avril.
2 individus le 28 février

II.3 Oiseaux migrateurs

Canard pilet : passage record en février et mars (+ de 100 individus)

Bécasseau de Temminck : 2 individus le 8 mai

Guifette moustac : 5 individus le 13 mai

II INVENTAIRES ET RECHERCHES

* Programme "échasse"

Le baguage continue dans le cadre de l'étude menée au plan national.

* Le programme de baguage de tadorne est poursuivi.

* Inventaire des salicornes avec l'aide de Fred BIORET : 5 espèces annuelles ont été répertoriées. Cela permet de mieux comprendre l'influence du type de gestion sur la végétation.

* Suivi botanique et entomologique par Jean DAVID et Guillaume GELINAUD.

* Point "0" de la couverture photographique aérienne de l'ensemble de la Réserve par Remy BASQUE.

III GESTION

III.1 Gardiennage

Présence quotidienne. Intervention auprès des chasseurs le jour de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau pour proximité excessive des limites de la réserve.

III.2 Aménagement

III.2.1. Signalisation et balisage

Les nouveaux panneaux de balisage sont mis en place.

III.2.3 Travaux

Entretien

Assurés par les objecteurs de conscience de la section de Vannes détachés sur la réserve une partie de la semaine et par les bénévoles de la région : 14 chantiers, 630 heures de bénévolat.

* Plantation de haies, pose de clôture, modification du tracé du sentier ouvert au public, pose de caillebotis, nettoyage du fond de la prairie.

* Aménagement d'une mare temporaire à la pelleteuse.

* Renforcement des digues sur étier et remplacement de buses. Travaux sur l'hydraulique financés par l'Office des Marais de Séné, sur le programme "Réserve Naturelle d'Etat".

Pédagogie

* Réparation du mirador

* Renouvellement des photos d'oiseaux sur le panneau du parking

* Construction d'un observatoire couvert sur la butte du parking et remodelage de celle-ci avec aménagement pour accès au handicapés. Réalisation par financement du contrat plan Etat/Région.

IV Promotion -Animation

Animation-Accueil (cf chapitre spécial)

A noter les visites

- * Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement.
- * Daniel SIMBERLOFF "Ecologie et Evolution" - Université d'Etat de Floride
- * John THOMPSON "Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive" CNRS Montpellier (spécialiste des spartines en GB)

Promotion de la réserve

- * Radio locale
- * Presse régionale

présentation dans

- * Le guide des associations (Bulletin municipal de Falguérec)
- * Guides touristiques départementaux, régionaux et nationaux

mentionnée dans

- * Détours de France : Le Morbihan
- * Géo :numéro spécial Bretagne

Participation à

- * La plaquette "Golfe du Morbihan, terre d'accueil des oiseaux(contrat plan Etat/Région)
- * La documentation du Comité Départemental du Tourisme

Bretagne : avec l'argent du pétrole

L'un des cas les plus remarquables de cette prise en main de la nature par une association est celui de la création de la réserve biologique de Falguerec par la SEPNEB. Son financement a été assuré en partie avec les dons faits par des particuliers soucieux de l'avenir de leur environnement, au lendemain de la catastrophe de l'Amoco-Cadiz. Les visiteurs qui s'y pressent de plus en plus nombreux découvrent un paradis pour les oiseaux. « Regardez, voilà des chevaliers-gambettes avec leurs pattes rouges, ils sont uniques en Bretagne. Là, c'est un canard tadorne de Belon qui passe devant vous. Et ici, la corneille qui se sauve. Elle est agressée par des oiseaux nicheurs. Forcément, il s'agit d'une mangeuse d'œufs ! » Fasciné par des scènes qui se renouvellent pourtant des milliers de fois sous ses yeux, André Forlot, un enseignant de 47 ans, marié et père de deux enfants, lunettes fumées et barbe aux reflets roux soigneusement coupée, règne, au titre de conservateur, sur ce site d'une cinquantaine d'hectares fréquenté par presque autant d'espèces d'oiseaux.

Le site était à l'abandon, avec des digues fracturées, des bassins asséchés. Des chasseurs y venaient tirer la sarcelle et le canard siffleur. Réaménager ces salines délaissées lors de la dernière guerre n'était pas une mince affaire. André Forlot, un des deux mille cinq cents membres bénévoles de la SEPNEB, s'est mis à l'ouvrage avec un petit groupe de passionnés de la nature, aussi désintéressés financièrement que lui : une douzaine de personnes, parfois plus, jeunes ou retraités, formés préalablement à l'ornithologie, qui ont « travaillé dur » le

dimanche, des années durant, pendant l'hiver et non à la belle saison, pour ne pas déranger les oiseaux. « Nous avons débroussaillé les lieux, planté des prunelliers, ajoncs, tamaris et autres espèces locales ; reconstitué le réseau hydraulique des marais salants en creusant des rigoles, posant des buses et des clamets, les pieds dans la vase, en bottes et cuissardes, avec pelles et pioches, raconte André Forlot. C'était pénible, mais ça soudait l'équipe ! » Il peut parler au présent. Le chantier n'a pas de fin. Tout doit être entretenu. Il a toujours son « noyau » de fidèles et, en plus, un animateur permanent, salarié, chargé d'accueillir le public et les écoliers. « Ma vie familiale en a pris un coup, surtout les premières années, avec les démarches nécessaires à l'aboutissement des dossiers financiers et autres, confie-t-il. Je ne le regrette pas. J'ai une telle passion pour la vie des marais. »

Provence : au secours de l'aigle de Bonelli

A l'autre bout du pays, la Provence, un homme, 34 ans même, hors du commun, a travaillé à la sauvegarde de l'aigle de Bonelli.

En 1973, il a réuni 4 000 nids de faucons, aigles, vautours, etc. Notamment, des nids pendant la nuit. En 1991, près de sept cents faucons, aigles, vautours, etc. ont été protégés par une armée de milliers de bénévoles.



A l'occasion des Journées de l'environnement et de la Fête de la planète, Le Point et Du Pont de Nemours créent les Lauriers de l'environnement. Trois bourses, de 60 000, 30 000 et 20 000 francs, seront remises à trois associations pour les aider à mener à bien un projet de protection de la nature. Toutes les associations qui se préoccupent de restaurer et de protéger la faune, la flore, le paysage ou les espaces naturels peuvent faire acte de candidature. Dans un premier temps, douze finalistes seront sélectionnés. En octobre 1992, un jury désignera

les trois lauréats des Lauriers de l'environnement.

Chaque dossier devra parvenir au Point avant le 31 août 1992. Il devra mentionner : nom et adresse de l'association ; date de sa création et son statut ; noms et coordonnées de ses dirigeants ; nombre de membres ; description succincte de ses objectifs ; budget annuel et mode de financement habituel ; liste des actions déjà réalisées ; description du projet soumis aux Lauriers de l'environnement (deux pages maximum). Adresse : Lauriers de l'environnement, Le Point, 140, rue de Rennes, 75006 Paris.

TOURBIERE DE KERFONTAINE (56)

Conservateur : Bernard ILIOU

I - SUIVI NATURALISTE

La sécheresse des années précédentes, ainsi que le drainage du terrain à côté de la tourbière font évoluer la végétation typique de ce type de milieu : diminution du nombre de linaigrettes, développement de molinies.

Oiseaux

Le Faucon hobereau qui s'était reproduit sur la réserve en 1991 ne l'a pas fait cette année. Le bruant des roseaux est nicheur.

A noter une population importante de busards Saint-Martin dans le secteur, fréquente le site.

II - GESTION

Entretien annuel : sentier, débroussaillage au cours de plusieurs journées.

Sans parler d'assèchement de la tourbière, l'état actuel nécessite des choix de gestion.

En 1985, cette tourbière était classée d'intérêt régional. Il s'inscrit actuellement dans le Plan Morgane (DIREN).

Destruction des panneaux d'information par les chasseurs.

III - ANIMATION

Sortie avec la section de Ploermel (20 personnes).

Estimation du nombre de visiteurs difficile, du fait du vol de la boîte contenant les questionnaires sur le terrain.

Toutefois il faut souligner que la tourbière est régulièrement parcourue par un nombre grandissant de personnes durant le printemps et l'été.

GALERIE DE GLENAC (56)

Conservateur : Guy-Luc CHOQUENNE

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 Chiroptères

Recensement : 4 en tout dont 2 en hiver avec l'aide de P. Alber, J-Y Bardoul, P. Tillier, J-C Lefeuvre, S. Dubuc, L. Gohier, S. Lebreton et C. Courteau.

(Effectif maximum de la saison)

Petit rhinolophe	: 12 (+6 /1991)
Grand murin	: 124 (-21 /1991)
Grand rhinolophe	: 110 (-20 /1991)
Murin de Daubenton	: 15 (-9 /1991)
Murin à moustaches	: 12 (+3 /1991)
Murin à oreilles échancrées	: 2
Murin de Natterer	: 2
Sérotine commune	: 1

Une nouvelle espèce est notée dans la réserve : la Sérotine commune, bien répandue en Bretagne mais rare dans les cavités souterraines. L'effectif de petits rhinolophes (de plus en plus rares en Bretagne) correspond à l'une des plus importantes populations recensées.

I.2 Oiseaux

Epervier : 1 nid

Roitelet triple-bandeau : chanteur

I.3 Batraciens

Grenouille agile - Grenouille verte - Grenouille rousse - Salamandre terrestre - Triton vulgaire - Triton palmé

I.4 Champignon

P. Alber poursuit l'inventaire : 120 espèces sont déjà répertoriées.

II - GESTION

Recensement

L'aide de P. Tillier a permis un recensement de puits profonds. Ainsi un petit rhinolophe a été trouvé à -18 m. et un grand murin à -20 m.

Entretien

Nettoyage des galeries non fermées.

Réparation de la grille (forcée tous les ans)

Gardiennage

J-Y Bardoul se propose d'assurer une surveillance régulière

Divers

Installation de nichoirs à oiseaux et à chauves souris

Un arrêté préfectoral de protection de biotope a été pris le 22 juin.

PREFECTURE DU MORBIHAN

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION

4ème Bureau
Environnement et Cadre de Vie

AP. 301 24, place de la République
56019 VANNES Cedex
Tél. : 97.54.84.00

Poste

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Vannes, le 22 JUIN 1992

LE PREFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976, relative à la protection de la nature ;

VU le décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 et notamment son article 4 ;

VU l'arrêté du 17 avril 1981, modifié le 15 avril 1985, fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire national ;

VU l'avis de la commission des sites, perspectives et paysages du 28 avril 1992 siégeant en formation de protection de la nature ;

Considérant que la protection des Chiroptères entre dans le champ d'application du décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 et notamment son article 4 ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Morbihan,

ARRETE

ARTICLE 1ER - Il est créé une zone de protection de biotope à Chiroptères sur le territoire de la commune de Glénac, au lieu-dit "Le Haut Sourdréac", délimitée suivant le plan cadastral figurant au dossier et concernant les parcelles 47a, 47b et 226 pour une contenance de 3 ha 45 a 80 ca.

ARTICLE 2 - A l'intérieur de cette zone sont interdits toutes actions et travaux susceptibles de porter atteinte à l'équilibre biologique du milieu et à la survie des espèces animales protégées.

Sont notamment interdits :

- Dans les carrières d'accès aux cavités :

- le camping, le bivouac et toute forme d'hébergement,

- l'abandon, le dépôt, le jet, le déversement, l'épandage de produits chimiques, matériaux, ordures ou débris de quelque nature que ce soit,

- Dans les cavités elles-mêmes, la circulation est interdite à l'exception du propriétaire et du personnel scientifique habilité.

Toutefois, la chasse continue à s'exercer conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 - Les dispositions visées à l'article 2 ne concernent pas les travaux nécessaires au maintien de l'équilibre écologique et à la mise en valeur du milieu. Ils seront soumis toutefois à l'approbation de Monsieur le Préfet du Département du Morbihan, après avis du Directeur Régional de l'Environnement.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera affiché en mairie de Glénac, inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Morbihan et publié en extraits dans les journaux "Ouest France" et "Liberté du Morbihan".

ARTICLE 4 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Morbihan, Monsieur le Maire de Glénac et Messieurs les Chefs de services intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vannes, le 22 JUIN 1992

Le Préfet,

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général.

Philippe CHERVET

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation,
le chef de bureau.

Hervé DUPLENNE

ILE BACCHUS (56)

Conservateur : Rémy GAUTRON

SUIVI NATURALISTE

Recensement : R. Gautron, G. Cassegrain, G. Mahé

Tadorne de Belon : 11 couples (minimum)

Goéland argenté : 135 couples

Goéland brun : 4 couples minimum

Cette année pas de nidification de canard colvert.

Le nichoir à eider n'a pas été utilisé.

BOIS DU HAUT VILLENEUVE (44)

Conservateur : Rémy GAUTRON

I - SUIVI NATURALISTE

Héron cendré : 144 couples (-46 /1991)

Aigrette garzette : 254 couples (+91 /1991)

Le nombre de hérons diminue encore plus fortement cette année. Par contre la colonie d'aigrette se porte bien.

II - GESTION

* Marquage des arbres avant la nidification pour faciliter le recensement et le suivi de la colonie au cours de la saison de reproduction.

* Un arrêté préfectoral de protection de biotope est pris le 3 janvier 1992

* Le terrain a été racheté par un riverain de la réserve.

(voir article dans PAB "spécial réserves 1991")

* Battue au renard le 30 octobre sous contrôle de la section. Aucune prise.

STATION BOTANIQUE D'ESCOUBLAC (44)

Comptage : Philippe MONNOT

14 pieds fleuris

Nouvelle clôture installée par les services techniques de la municipalité de La Baule.

D.A.D.E. 3

91/PE/332

ARRÊTÉ

LE PRÉFET DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LOIRE-ATLANTIQUE

Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature;

VU le décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 pris pour l'application des articles 3 et 4 de la loi précitée et concernant la protection de la flore et de la faune sauvages du patrimoine naturel français ;

VU l'arrêté interministériel du 17 avril 1981 modifié fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire ;

VU l'intérêt du biotope constitué par le bois de Villeneuve à GUERANDE cadastré YW 11, d'une superficie de 5 ha 39 a 29 ca qui abrite une importante colonie d'oiseaux protégés (hérons cendrés et aigrettes) ;

VU la convention signée le 31 juillet 1979 par laquelle le propriétaire confie la gestion biologique et le gardiennage de ce bois à la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) ;

VU le POS de GUERANDE classant cette parcelle en zone NDA ;

VU l'arrêté du maire en date du 20 juin 1990 y interdisant l'abattage des arbres ;

CONSIDERANT que les mesures de protection dont fait l'objet ce bois doivent être renforcées ;

CONSIDERANT que la préservation de ce biotope est nécessaire à la survie des espèces protégées abritées par le bois de Villeneuve ;

CONSIDERANT qu'il convient de protéger le milieu contre des activités qui portent atteinte à son équilibre biologique ;

VU le dossier scientifique établi par le Parc Naturel Régional de Brière et par la SEPNB en vue de la prise d'un arrêté de conservation du biotope constitué par ce bois ;

ARTICLE 3 - Du 1er février au 31 août, période de nidification où l'équilibre biologique du milieu est le plus fragile, l'accès au site est interdit à toute personne et aux animaux domestiques, à l'exception du propriétaire des lieux et en accord avec la SEPNE, dans le respect de la faune et de la flore.

ARTICLE 4 - La Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNE) assurera un suivi scientifique de la zone afin de connaître son évolution et de définir les modalités de gestion.

ARTICLE 5 - Des panneaux signalant la protection dont bénéficie le site seront implantés.

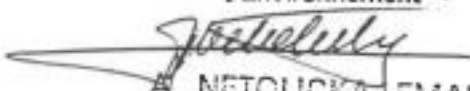
ARTICLE 6 - Seront punis des peines prévues à l'article R.38 du Code Pénal ceux qui auront contrevenu aux dispositions du présent arrêté.

ARTICLE 7 - Un extrait du présent arrêté sera publié au bulletin officiel de la préfecture de Loire Atlantique et affiché dans la commune de GUERANDE.

ARTICLE 8 - Le Secrétaire Général de la Préfecture de Loire Atlantique, le Sous-Préfet de ST NAZAIRE, le Maire de GUERANDE, la Déléguée Régionale à l'Architecture et à l'Environnement, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, le Directeur Départemental de l'Equipement, le président de la Fédération Départementale des Chasseurs et le Lieutenant Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

NANTES, le - 3 JAN. 1992

Pour ampliation
le Chef de Bureau de la Protection de
l'Environnement


A. NETOLICKA-LEMAIRE

LE PREFET


Alain CHREL

ILOT DE LA PIERRE PERCEE (44)

Conservateur : Rémy GAUTRON

SUIVI NATURALISTE

Recensement : R. Gautron, C. Collas, P. Dupuis

Goéland argenté : 6 couples

Eider à duvet : présent

Sterne caugek : présence d'un couple sans preuve de nidification

Sterne pierregarin : présence de 4 couples sans preuve de nidification

Le nichoir à eider n'a pas été utilisé (1 couple de goéland a niché à l'entrée).

L'île sert de reposoir aux cormorans, huitriers et tournepierres.

II - GESTION

II.1 Recherches archéologiques

Au cours d'une marée à coefficient de 115, recherche de vestiges du "Duc du Chatelet" échoué volontairement sur l'île en janvier 1779.

II.2 Débarquement

Plainte déposée pour atterrissage d'un hélicoptère à deux reprises.

SALINE DE QUIFISTRE (44)

Avifaune du bois du chateau de Quifistre

Recensement : R. et A. Gautron, F. Gobaille

Héron cendré : 55 couples (-20 /1991)
Aigrette garzette : 53 couples (+28 /1991)
Faucon crécerelle : 1 couple

SALINE DU GRAND BAL (44)

Recensement : R. Gautron, P. Monnot, L. Loistron

Sterne pierregarin : 2 couples
Tadorne de Belon : 2 couples (7 et 5 poussins)
Avocette : 2 couples (3 poussins)
Chevalier gambette : 1 couple
Gorge bleue : 2 couples
Gravelot à collier interrompu : 1 couple (3 poussins)

Pas d'échasse cette année. Diminution générale du nombre de nicheurs.
A mettre en relation avec la gestion des niveaux d'eau.

Gestion

La gestion des niveaux d'eau par les chasseurs locaux (2 mises à sec consécutives, puis verrouillage des trappes empêchant toute entrée d'eau) a perturbé la nidification des nicheurs (installation tardive, puis niveau d'eau trop bas).

Au cours de l'AG réserves 1992, il a été discuté de l'opportunité de maintenir sous le label "Site Protégé" un site sur lequel la SEPNE ne maîtrise rien.

SALINE DE MIREBELLE (44)

Conservateur : Olivier PLANTARD

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 Oiseaux nicheurs

Sterne pierregarin : 58-65 couples - 40 jeunes à l'envoi
Avocette : 8 couples - production de jeunes
Echasse : 7-9 couples - production de jeunes
Chevalier gambette : 3 couples - production de jeunes

I.2 Oiseaux de passage

La saline accueille de nombreux oiseaux en migration pré ou post nuptiale : chevalier combattant, chevalier aboyeur, bécasseau variable, bécasseau cocorlis, bécasseau minute.

A noter, fin août, un rassemblement d'échasses (jusqu'à 120), au sein duquel certains individus observés avaient été bagués à Falguérec.

I.3 Autres observations naturalistes

- * Pélodyte ponctué : fréquent dans le marais
- * Ophioglossum vulgatum, petite fougère rare découverte sur l'îlot central.

II - GESTION - AMENAGEMENT

Les travaux qui avaient été ajournés l'année précédente ont pu être entrepris grâce à une aide financière de la "DIREN Pays de Loire". Le rai (fossé autour de la vasière) a été recreusé à la pelleteuse. Un grillage de plastique vert de 1 m. de hauteur, a été monté autour de l'îlot.

Ces deux opérations avaient pour but d'empêcher l'accès de prédateur terrestre. En juin, un renard, profitant du niveau d'eau assez bas (l'apport d'eau dans la vasière n'est possible qu'au cours de marées à fort coefficient), a néanmoins réussi à aller sur l'îlot. Il a déchiré le grillage et a tué au moins 20 jeunes pierregarins (cadavres retrouvés le 25 juin). Les sternes ont réussi à produire des jeunes après une ponte de remplacement.

III - DIVERS

Article à paraître dans le prochain Penn ar Bed "Spécial Réserves"

SALINE DE LENIVIQUEL (44)

Données fournies par Yves CHEPEAU

I - SUIVI NATURALISTE

Au cours des 3 visites effectuées au cours de l'année, aucune nidification d'oiseaux d'eau n'a été constatée. La saline et la vasière semblent jouer le rôle de site de repos et de nourrissage en hiver et en période de migration.

Espèces observées :

- * vasière : aigrette garzette, tadorne de Belon, canard colvert (nourrissage nocturne), bécassines des marais (avant remise en eau).
- * saline : vanneau, échasse blanche, chevalier gambette, présents au début de l'été, avant assèchement complet de la saline par évaporation.

II - PROBLEME DE GESTION - ENTRETIEN

L'eau ne circule plus dans la vasière de la saline. Le talus séparant la saline de la saline voisine est brêché (ouverture d'une brèche). Aucune maîtrise du niveau d'eau et de la végétation n'est donc possible dans la saline de Léniviquel. Les eaux de pluie et de ruissellement constituent la seule alimentation en eau, avec un régime dépendant de la saline voisine.

Jusqu'à la fin 1992, la vasière était en relation directe avec l'étier, sans trappe, ni cuve, se remplissant donc et se vidant au rythme des marées. Un shorre, à la végétation très variée (des salicornes au roseau, en passant par l'obione et le jonc maritime), s'y était développé, sur les 2/3 de sa surface.

Dans le cadre de leurs opérations de remise et de maintien en eau des bassins incultes, les paludiers ont demandé et effectué eux-mêmes la remise en eau de la vasière, début juillet. La cuve a été reconstruite, devant le cui d'alimentation (tuyau assurant relation entre la saline et la vasière). Le niveau d'eau ainsi maintenu couvrirait la majorité du shorre. Le trop-plein sera abaissé afin de tenter une hypothétique stabilisation des certains stades végétaux pionniers intéressants, tout en essayant de profiter des effets limitants de l'eau salée sur les roseaux.

DOMAINE DE BOIS-JOUBERT (44)

Conservateur : Michel GARNIER

L'année écoulée a vu la mise en application du plan de gestion adopté en 1991 et la poursuite des travaux d'aménagement conformément aux objectifs définis.

I - SUIVI NATURALISTE

I.1 OISEAUX

Le suivi est assuré par les différents membres de l'équipe mais plus particulièrement par l'animateur de Bois Joubert, Christian MILCENT assisté cette année de Patrice BERNIER, objecteur animateur.

Nicheurs

vanneau huppé : 9 couples (la tendance à la réduction de la surface occupée semble s'inverser.

Hibou Moyen-Duc : 1 couple (reproduction constatée pour la première fois).

Autres observations

Huppe fasciée : entendue

Traquet motteux

Rossignol philomèle

Hypolaïs polyglotte

Gobemouche noir

Faucon pèlerin

Milan noir

Grand cormoran

Avifaune hivernante classique

Nouveautés

Chevalier guignette (prairies inondables)

Bergeronnette printanière (prairies inondables)

Gobemouche gris (parc et vieux verger)

Barge rousse et Courlis corlieu (prairies inondables au cours de migrations pré-nuptiales)

I.2 ENTOMOFAUNE

Un inventaire des diptères syrphidés organisé par Didier Cadou en 1989 a permis de capturer 48 espèces. Ce nombre important est à mettre en rapport avec la diversité des biotopes du domaine.

II - GESTION

II.1 Prairies et troupeau de vaches nantaises.

Devant l'impossibilité constatée ces dernières années de nourrir les animaux avec les seules ressources du domaine, le plan de gestion a prévu une rotation du troupeau tenant compte des caractéristiques fourragères des prairies et a réservé certaines parcelles à la fauche, dont la date a été modifiée de façon à maintenir une production suffisante tout en garantissant la qualité nutritive du foin.

Les pics de production, qui correspondent pour la plupart à la floraison des espèces dominantes, s'échelonnent, pour les groupements végétaux présents au Bois Joubert, de la deuxième quinzaine de mai à la première quinzaine de juin et sont susceptibles d'atteindre des valeurs très intéressantes, pourvu que les conditions météorologiques et les niveaux d'eau le permettent. La biomasse décroît ensuite rapidement même si une repousse peut parfois la freiner. Il était donc souhaitable de rapprocher la fenaison autant que possible de ces maxima.

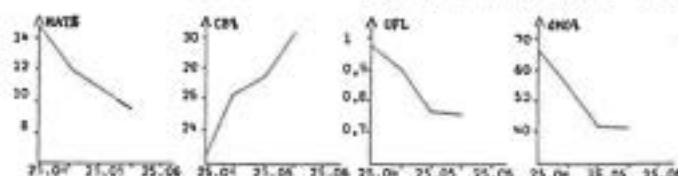
Mais l'évolution de la valeur nutritive n'est pas calquée sur la précédente : sa diminution, déjà sensible dans de nombreux cas au moment du pic de production, est liée à l'augmentation du taux de cellulose brut (CB), à la baisse de la matière azotée totale (MAT), à la diminution de la digestibilité de la matière organique (dMO) et, au bout du compte, à la diminution de la valeur énergétique évaluée en UFL (unités fourragères lait).

Un compromis a été recherché en utilisant les indicateurs visuels préconisés par Sylvie MAGNANON (floraison de certaines plantes). La fenaison a donc été avancée de plusieurs semaines par rapport aux dates traditionnellement respectées dans la région, dans la mesure autorisée par les conditions météorologiques et les disponibilités du fermier.

Les vaches ont ainsi été descendues sur la prairie à glycérie dès que le niveau de l'eau l'a permis de façon à profiter du démarrage de végétation précoce de cette espèce (son épiaison commence alors que la base de la plante est encore dans 20 ou 25 cm d'eau). Elles n'ont été transférées que tardivement sur les parcelles 118 et 119 en attendant de bénéficier du regain des parcelles fauchées (la parcelle 120 a aussi été fauchée).

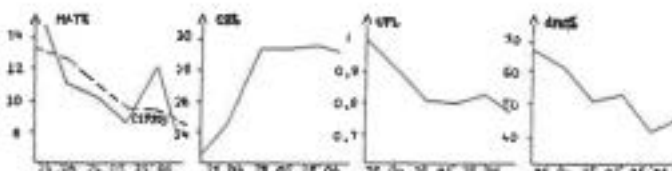
EVOLUTION DE LA QUALITE DU FOURRAGE AU COURS DU TEMPS

Prairie à glycérie Station de Saint-Malo - 1989



Prairie à scirpe des marais et oenanthe fistuleuse

(d'après Sylvie MAGNANON)



La production de foin a atteint 36 t, dans ces conditions. En dépit du partage pour moitié avec le fermier, cette récolte devrait suffire largement à l'approvisionnement hivernal des vaches cantonnées sur la parcelle haute (11 UGB). Ces résultats montrent donc, au moins pour cette année, qu'une gestion de ce type est parfaitement viable et que, dans la perspective d'une reprise complète du troupeau par la SEPNE, les prairies du domaine ont la capacité de nourrir un nombre de bêtes nettement plus important qu'à l'heure actuelle.

Le succès à long terme est cependant, indépendamment des aléas climatiques, étroitement lié à une gestion appropriée des niveaux d'eau. Elle nous échappait totalement jusqu'ici. Avec la création, en avril dernier, du Syndicat mixte pour l'aménagement du bassin versant du Brivet et son programme de travaux envisagés pour l'amélioration de l'hydraulique, on peut espérer que la maîtrise de l'eau, éternel problème dans la bassin briéron, deviendra enfin réalité.

Etat civil

Sept vêlages ont eu lieu (pour huit vaches) avec comme toujours un fort pourcentage de mâles : cinq contre deux femelles. La mort de l'une d'entre elle est à déplorer.

Trois vaches pleines et un jeune taureau ont été vendus au Parc Zoologique de Branféré (56) qui les expose au public dans un cadre naturel avec un texte d'information préparé par nous. Le produit de la vente a été placé sur un compte bloqué et constitue une réserve d'intervention.

Enfin, dans le cadre d'une exposition consacrée aux races menacées, des vaches ont été présentées en Vendée à l'Ecomusée de Daviaud.

II.2 Aménagements

Plusieurs chantiers organisés en automne et en hiver grâce aux militants des sections locales ont permis :

- * la mise en place de clôtures autour des parcelles nord du domaine
- * l'entretien des haies brise-vent le long du verger et en haut de la colline
- * le débroussaillage du secteur du puits, le tracé des chemins de randonnée et l'évacuation des souches d'arbres morts.
- * le recréusement de la mare pédagogique (M) et l'aménagement de ses abords

II.3 Assainissement de la ferme

Après analyse des rejets de la laiterie visant à évaluer l'importance et la technologie des traitements à effectuer, puis consultation des différents services, la solution d'un réseau d'épandage classique avec fosse toutes eaux, modulable en fonction de l'évolution éventuelle des besoins, a été finalement préférée aux installations beaucoup plus coûteuses et sophistiquées qui avaient été proposées dans un premier temps. Les conseils du service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration (SATESE) de Loire-Atlantique et ses visites sur le terrain ont permis d'aboutir, à la satisfaction générale, à une résultat qui allie économie et efficacité. Les travaux seront réalisés dès que les conditions météo le permettront.

SITES PROTEGES

LE GUERN (29)

Recensement : Bernard FICHAUT (courant mai)

Le site protégé dont la SEPNE a la gestion est une parcelle au bord des falaises où de nombreux oiseaux marins nichent chaque année.

Pétrel fulmar : 5-6 couples
Cormoran huppé : 36 nids minimum
Goéland argenté : 5 nids (sans ponte)
Grand corbeau : 1 nid
Choucas des tours : 13 sites minimum

Observations de David MEROUR (juillet-août)

Grand cormoran : présence (adultes et juvéniles)
Pigeon colombin : 4 individus en moyenne
Pipit maritime : présent
Huitrier pie : présent

Fréquentation importante du sentier littoral au dessus des falaises pendant l'été.

SAINT-NOLFF (56)

Conservateur : Jacques ROS

I - SUIVI NATURALISTE

(de novembre 1991 à octobre 1992)

La colonie de grands murins s'est à nouveau reproduite pour au moins la cinquième année consécutive. Les effectifs sont estimés à une centaine d'adultes, mais aucun comptage précis n'a pu être effectué durant la période de reproduction (essaim compact et mouvant). A partir du mois de septembre, la méthode de comptage sur photo a été appliquée. La dispersion de la colonie a donc pu être suivie avec précision :

29.09.92 : encore 70 individus dont au mois 15 jeunes de l'année.

22.10.92 : 32 individus.

Autre espèce observée

Grand Rhinolophe : 1 individu le 14.02.92

1 individu le 29.09.92

II - GESTION

Un arrêté préfectoral de protection de biotope a été pris le 27 mai 1992.

La SEPNE est désignée pour assurer le suivi du site. Les accès aux combles ont été fermés à clef.

BRILLAC EN SARZEAU (56)

Conservateur : Jacques ROS

I - SUIVI NATURALISTE

(de novembre 1991 à octobre 1992)

Les grands rhinolophes se sont reproduits cette année dans les combles. Les effectifs sont de l'ordre de 160 adultes (comptage en sortie de gîte). Le 15 juin, la colonie est présente, les femelles étant accompagnées de jeunes. Il en est de même le 15 juillet.

Le 24 septembre, il ne reste que 50 individus environ, l'essentiel de la colonie s'étant dispersé.

Autre espèces observée :

Murin à oreilles échancrées : 3 à 4 individus le 24 septembre.

C'est la deuxième observation de l'espèce à Brillac. Elle est connue pour se reproduire au sein des essaims de grands rhinolophes. Espèce à surveiller

II - GESTION

Un arrêté préfectoral de protection de biotope a été pris le 9 juillet 1992. Le suivi est confié à la SEPNEB. Une porte a été posée dans l'escalier menant aux combles, mais le système rest "perméable".

III - INFORMATION

Une exposition sur les chauves-souris de Bretagne (réalisation Groupe Mammalogique Breton) a été présentée à Sarzeau en juin, durant la SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT.

DONNEES NATURALISTES
DE 2 AUTRES SITES
PROTEGES EN BRETAGNE